

R-07-2002

**Portraits socio-économiques de Sorel-Tracy  
et du Sud-ouest de l'Île de Montréal**  
*par Rémi Haf et Guy Lacroix*

sous la direction de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein  
et avec la participation de René Lachapelle,  
organisateur communautaire au CLSC du Havre (Sorel-Tracy)  
et Jean Sylvestre de la FTQ (Sud-ouest)

Publication conjointe Aruc-Économie sociale  
et  
Observatoire montréalais du développement (OMD)  
UQAM

mai 2002

**ISBN : 2-89276-225-1**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 .....</b>	<b>3</b>
<b>  PORTRAIT DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE SOREL-TRACY.....</b>	<b>3</b>
1.1 LE TERRITOIRE.....	3
1.2 LA POPULATION.....	5
1.3 UN RAPPEL HISTORIQUE .....	9
1.3.1 <i>La fondation</i> .....	9
1.3.2 <i>Les premiers pas dans l'ère industrielle</i> .....	10
1.3.5 <i>Les trente glorieuses</i> .....	12
1.3.6 <i>L'essoufflement</i> .....	13
1.3.7 <i>La renaissance</i> .....	14
1.3.8 <i>Le mouvement syndical</i> .....	15
1.4 L'ÉCONOMIE ET LES INDUSTRIES DE SOREL.....	18
1.4.1 <i>Investissements et licenciements dans la région soreloise entre 1991 et 2000</i> .....	22
1.4.2 <i>Synthèse de la documentation relative à la relance socio-économique de la région de Sorel</i>	24
<b>  CHAPITRE 2 .....</b>	<b>30</b>
<b>  PORTRAIT DU SUD-OUEST.....</b>	<b>30</b>
2.1 LE TERRITOIRE.....	30
2.2 LA POPULATION.....	32
2.3 UN RAPPEL HISTORIQUE .....	37
2.3.1 <i>La colonisation</i> .....	37
2.3.2 <i>L'émergence d'un réseau de communications maritime et terrestre</i> .....	37
2.3.3 <i>La naissance du Sud-Ouest</i> .....	38
2.3.4 <i>L'essor économique</i> .....	39
2.3.5 <i>La débâcle</i> .....	40
2.3.6 <i>La réponse de la société civile</i> .....	41

2.3.7	<i>Les luttes syndicales</i> .....	44
2.4	L'ÉCONOMIE ET LE SECTEUR MANUFACTURIER DU SUD-OUEST .....	47
2.4.1	<i>Le secteur manufacturier de Lachine</i> .....	48
2.4.2	<i>Le secteur manufacturier de LaSalle</i> .....	49
2.4.3	<i>Documentation relative à la relance socio-économique du Sud-Ouest</i> .....	51
<b>CHAPITRE 3</b> .....		<b>53</b>
<b>LES ORGANISMES ET LES INSTITUTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL À SOREL- TRACY ET DANS LE SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL</b> .....		<b>53</b>
3.1	LES INSTITUTIONS COMMUNES AUX DEUX RÉGIONS .....	53
3.1.1	<i>Les Centres locaux d'emploi (CLE)</i> .....	53
3.1.2	<i>Les Centres locaux de développement (CLD)</i> .....	54
3.1.3	<i>Les Centres des ressources humaines du Canada (CRHC)</i> .....	54
3.2	LES ORGANISMES ET INSTITUTIONS DE LA RÉGION DE SOREL .....	55
3.2.1	<i>La société d'aide au développement des collectivités (SADC)</i> .....	55
3.2.2	<i>La Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) de la MRC du Bas-Richelieu</i> .....	56
3.2.3	<i>La Chambre de commerce Sorel-Tracy métropolitain</i> .....	56
3.3	LES ORGANISMES ET INSTITUTIONS DU SUD-OUEST .....	57
3.3.1	<i>Les deux CDEC du Sud-Ouest de l'île de Montréal</i> .....	57
3.3.4	<i>La Chambre de commerce du Sud-Ouest de l'île de Montréal (CCSOM)</i> .....	61
3.3.5	<i>La Corporation de développement économique de LaSalle (CDEL)</i> .....	61
3.3.6	<i>Urgence Sud-Ouest</i> .....	62
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>63</b>
<b>ANNEXE 1</b> .....		<b>66</b>
<b>ÉTUDES DE CAS</b> .....		<b>66</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Évolution de la population des recensements entre 1981 et 1996.....	5
Estimation de la population de Sorel-Tracy entre 1997 et 2000.....	6
Évolution du taux de chômage de la MRC Bas-Richelieu.....	8
Implantation des entreprises manufacturières et répartition des emplois manufacturiers à Sorel-Tracy.....	18
Situation des entreprises manufacturières et des emplois 1979-1987.....	20
Emplois et secteurs d'activités dans la MRC Bas-Richelieu.....	21
L'industrie métallurgique en 1996 dans le Bas-Richelieu.....	22
Projets d'investissements annoncés dans l'agglomération soreloise entre 1991 et 2000.....	23
Mises à pied annoncées dans l'agglomération soreloise entre 1991 et 2000.....	24
Évolution de la population du Sud-Ouest entre 1976 et 1996.....	32
Densité de population du Sud-Ouest en 1996.....	33
Diversité ethnolinguistique des résidants du Sud-Ouest en 1996.....	34
Niveau de scolarité dans le Sud-Ouest en 1996.....	34
Revenu moyen des ménages du Sud-Ouest en 1996.....	35
Pourcentage de ménages à faible revenu dans le Sud-Ouest.....	36
Évolution du taux de chômage chez les 15 ans et plus entre 1976 et 1996 dans le Sud-Ouest.....	36
Volume et structure de l'emploi dans le Sud-Ouest.....	47
Part du secteur manufacturier dans l'ensemble des secteurs économiques du Sud-Ouest en 1996.....	50
Pourcentage de la catégorie « Métiers transport et machinerie » dans l'ensemble des professions du Sud-Ouest en 1996.....	50

## LISTE DES SIGLES

CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre
CCSOM	Chambre de commerce du Sud-Ouest de l'île de Montréal
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CDEL	Corporation de développement économique de LaSalle
CÉDA	Centre d'éducation des adultes
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CIMME	Centre intégré de formation en mécanique, métallurgie et électricité
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Clinique locale de santé communautaire
CREESOM	Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal
CRHC	Centre des ressources humaines du Canada
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CTM	Conseil des travailleurs et des travailleuses du Montréal métropolitain
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DRHC	Direction régionale du Haut-Richelieu
FLI	Fonds local d'investissement
FTQ	Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PALÉE	Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PDRH	Plan de développement des ressources humaines
PLACÉE	Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi
PME	Petite et moyenne entreprise
RÉSO	Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest
SAC	Service aux collectivités
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SGF	Société générale de financement du Québec
SOLIDE	Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi
SQDM	Société québécoise du développement de la main-d'œuvre
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQÀM	Université du Québec à Montréal

## INTRODUCTION

Le présent document s'inscrit dans un projet financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Le projet porte sur l'ancrage local des luttes pour l'emploi en milieu syndical. Il vise à comprendre le rôle et la place des syndicats dans les nouvelles dynamiques de gestion des territoires locaux.

De façon plus précise, la recherche identifie, à l'aide d'études de cas, la nature des alliances, des coalitions ou des mobilisations prenant place entre des représentants de communautés locales et des représentants de syndicats locaux sur le terrain des luttes pour l'emploi. Elle se penche non seulement sur les mécanismes d'émergence et de développement de ces alliances, mais aussi sur les conditions énoncées par les acteurs pour les tisser et sur leur impact en ce qui a trait aux modalités de gouvernance des territoires locaux.

Les deux portraits socio-économiques qui suivent s'inscrivent dans une première étape de réalisation de la recherche sur les alliances locales mises en œuvre pour sauvegarder les entreprises et les emplois sur un territoire donné.

Dans une perspective comparative, deux territoires ont été choisis, soit Sorel-Tracy et le Sud-Ouest de Montréal, tous deux structurés autour du développement d'industries lourdes et de grandes entreprises manufacturières, mais qui ont depuis subi de plein fouet le déclin du secteur économique secondaire au cours des 30 dernières années. Ainsi, le portrait de chacune de ces régions constitue une première étape permettant de mieux comprendre leur évolution socio-économique respective, en préalable des recherches qui seront menées autour de cas précis.

Ces portraits abordent cinq dimensions.

- La délimitation géographique des territoires étudiés.
- L'évolution socio-démographique de ces régions.
- L'histoire de ces régions.
- La dynamique économique, principalement dans le secteur manufacturier.
- Une synthèse de la documentation relative à la relance économique.

Ainsi, le premier chapitre dresse le portrait de Sorel-Tracy, le second s'intéresse au Sud-Ouest et la troisième partie décrit les principaux organismes et institutions impliqués dans le développement local de ces deux territoires.

## CHAPITRE 1

### PORTRAIT DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE SOREL-TRACY

*La rivière Richelieu a beau être une rivière, on dit le Richelieu, jamais la Richelieu. Est-ce en vertu du sexe du cardinal à qui elle doit son nom ou à cause du fait qu'elle est large comme bien des fleuves ? On l'ignore, mais on sait qu'elle coule du sud au nord, depuis le lac Champlain jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Elle permet de joindre en bateau Montréal et New York sans faire un long détour par l'Atlantique et a longtemps été une voie de navigation irremplaçable pour les passagers et les marchandises. Depuis l'avènement des chemins de fer et des voitures automobiles, elle ne sert plus qu'à la navigation de plaisance.*

François Barcelo, *Tant pis*, p. 9

#### 1.1 Le territoire

La région de Sorel est située au nord-est de la région administrative de la Montérégie à un peu moins de cent kilomètres à l'est de l'île de Montréal. L'agglomération urbaine soreloise est située au confluent de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent. Elle regroupe les municipalités de Sorel, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et Sainte-Anne-de-Sorel à l'intérieur de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Bas-Richelieu. Notons que les villes de Sorel et Tracy ont fusionné en 1999 pour former la municipalité



de Sorel-Tracy. Selon un des initiateurs du mouvement des gens d'affaires qui a mené à la fusion, M. Alain Goulet, président du Comité de la relance qui a été constitué par le CLD du Bas-Richelieu pour assurer la gestion des fonds octroyés par Québec dans le nouveau parc industriel, également président de la Corporation des parcs industriels et du port de Sorel-Tracy :

«Il fallait se prendre en main. Or, quand il y a trop de cuisiniers, on gâte la soupe. En fusionnant les deux villes, on fait en sorte qu'il n'y ait qu'une voix, et les gens sont réunis par un même esprit. Cela va contribuer à notre réussite».  
(Lemieux, 2001, p. A3).

La petite municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel demeure enclavée à l'intérieur de cette nouvelle agglomération urbaine.

Le territoire de cette MRC est constitué de 15 municipalités réparties en trois zones géographiques et couvre un territoire de 594 km<sup>2</sup>. Si une grande partie du territoire de la MRC Bas-Richelieu est majoritairement rural (plus de 500 km<sup>2</sup>), plus des trois-quarts de la population se concentre néanmoins dans l'agglomération urbaine. En fait, cette première zone occupe une superficie de 95 km<sup>2</sup>, mais la portion proprement urbaine occupe 38 km<sup>2</sup> que jouxte une portion rurale non-agricole de 57 km<sup>2</sup>. Cette agglomération est marquée par une forte disparité dans les niveaux de vie avec d'une part, une petite proportion de la population disposant d'un revenu d'emploi moyen plus élevé que la moyenne provinciale et d'autre part, un grand nombre de personnes à faible revenu, ce dont témoignent les quartiers dévitalisés (Saint-Joseph-de-Sorel et le Vieux-Sorel) où se concentrent les populations défavorisées. Une seconde zone, le Secteur rural périphérique de la MRC couvre un territoire de 233 km<sup>2</sup> qui demeure rural à 96 %, mais dont l'activité économique n'est cependant pas majoritairement agricole. En fait, les trois municipalités concernées présentent à bien des égards les traits de l'étalement urbain avec notamment l'arrivée de familles plus aisées, ce qui expliquerait en partie le profil socio-démographique plus favorisé. Enfin, la zone dénommée secteur rural Yamaska couvre une superficie de 266 km<sup>2</sup>, dont 5 % du territoire est urbanisé (quasi-semblable à

la zone précédente), avec une activité économique partagée entre les activités agricoles et non-agricoles, mais présentant toutefois le profil socio-démographique le plus défavorisé de la MRC.

## 1.2 La population

Au dernier recensement de 1996, la région de la Montérégie comptait une population de 1 255 865 habitants dans laquelle la MRC Bas-Richelieu représentait un peu plus de 4 % de la population totale avec 52 288 habitants.

**Tableau 1**  
**Évolution de la population des recensements entre 1981 et 1996**

<b>Territoires</b>	<b>1981</b>	<b>1986</b>	<b>1991</b>	<b>1996</b>	<b>Variation 1981/1996</b>
Montérégie	1 052 495	1 198 187	1 198 205	1 255 865	19,3
Total MRC	54 805	53 530	53 653	52 288	-4,6
Agglomération urbaine soreloise	43 075	42 100	42 371	40 690	-5,5
Sorel	25 120	24 620	24 253	23 248	-7,5
Tracy	12 845	12 546	13 181	12 773	-0,58
Ste-Anne-de-Sorel	2 565	2 662	2 868	2 795	9
St-Joseph-de-Sorel	2 545	2 272	2 069	1 875	-26,5

Source : Institut de la Statistique du Québec (ISQ).

L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) a estimé l'évolution de la population pour la ville de Sorel-Tracy. Pour l'année 1996, il faut noter que l'estimation de l'ISQ diffère légèrement du total des deux villes selon les résultats du recensement de Statistique Canada pour la même année. Cependant, les estimations de l'ISQ donnent une idée de la tendance à la décroissance démographique de Sorel-Tracy entre 1996 et 2000.

**Tableau 2**  
**Estimation de la population de Sorel-Tracy entre 1997 et 2000**

<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>Variation 96/2000</b>
36 626	36 446	36 127	35 791	35 502	-3.1%

*Source : Institut de la Statistique du Québec (ISQ).*

Par rapport à la région, l'ISQ estime que la population de la Montérégie a augmenté légèrement depuis 1996 avec 1 319 304 habitants (+2,5 %). Globalement, la MRC Bas-Richelieu se distingue des 14 autres MRC de la Montérégie au plan du profil socio-démographique. La MRC Bas-Richelieu se caractérise par une diminution constante de sa population depuis 1981, en particulier dans l'agglomération urbaine. Outre la diminution des emplois manufacturiers qui attiraient traditionnellement des travailleurs d'autres régions à Sorel, soulignons que l'influence historique de l'agglomération urbaine de la MRC s'est rétrécie suite au découpage de la MRC Bas-Richelieu qui n'incorpore plus la ville de Contrecoeur, ainsi que suite au processus de centralisation de plusieurs services administratifs régionaux. Il semble d'ailleurs que la plupart des départs s'effectuent au profit des autres MRC de la région de la Montérégie. Plus précisément, l'ensemble des groupes d'âge de moins de 45 ans ont sensiblement diminué dans la

MRC<sup>1</sup> alors qu'il est resté relativement stable ou en légère augmentation en Montérégie pour les mêmes groupes d'âge.

Une faible partie de la population active résidante (environ 20 %) occupe un emploi à l'extérieur du territoire de la MRC, alors que pour l'ensemble de la Montérégie, près de la moitié (46 %) se déplace vers une autre MRC pour travailler. Soulignons que la Montérégie se distingue de la moyenne provinciale qui se situe aux alentours de 26 %, probablement du fait de la proximité de la métropole. Cela indique une plus faible mobilité pour le travail chez les résidents de la MRC, puisqu'elle est inférieure à la moyenne provinciale.

Au plan de la scolarité, la Montérégie compte plus de diplômés de niveau secondaire, mais moins de niveau universitaire, en comparaison à l'ensemble de la province. Quant à la population de la MRC, elle est relativement moins scolarisée qu'en Montérégie, mais elle compte plus de diplômés du secondaire et du collégial que l'ensemble de cette région. Cela reflète certainement l'importance du secteur manufacturier dans l'économie de la MRC, puisque celui-ci s'appuie essentiellement sur des compétences professionnelles et techniques.

Le pourcentage de personnes à faible revenu dans la MRC Bas-Richelieu (21,5 %) est légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la Montérégie (18 %). Toutefois, deux autres MRC de la même région présentent des pourcentages de personnes à faible revenu plus élevés (22,2 % à Beauharnois-Salaberry et 24,3 % à Champlain). Cela s'expliquerait en partie par le fait que ces deux MRC présentent les plus fortes proportions de familles monoparentales de la région (16,3 % et 18,3 %). Quant à la MRC Bas-Richelieu, la proportion de familles monoparentales est de 14,3 %, soit légèrement plus que la moyenne de la région qui est de 13,5 %, la situant ainsi en 5<sup>e</sup> position.

---

<sup>1</sup> Diminution de 16% des moins de 14 ans et de 10% chez les 30 et 44 ans entre 1991 et 1996.

Alors qu'à l'échelle de la province, le pourcentage de la population active grimpe de 61,3 % en 1981 à 62,3 % en 1996, dans la MRC Bas-Richelieu il baissait de 57,1 % à 56,1 % durant la même période. Plus précisément, cette diminution est encore plus prononcée dans l'agglomération urbaine de la MRC, passant de 58,4 % en 1981 à 55,7 % en 1996, indiquant ainsi la baisse de l'activité économique de cette zone. Le taux de chômage a ainsi légèrement augmenté passant de 12,6 % en 1981 à 13,5 % en 1996, dans l'agglomération urbaine de la MRC, bien qu'il y ait eu de nombreuses variations annuelles entre ces deux dates de référence. À l'échelle provinciale, le taux est passé de 10,9 % à 11,8 %. Ainsi, le taux de chômage de la région de Sorel a suivi la même tendance que la moyenne provinciale. Toutefois, en 1996, 80 % des chômeurs et des chômeuses de la MRC se retrouvaient dans l'agglomération urbaine de la MRC (2 570 personnes sur un total de 3 240 pour la MRC).

**Tableau 3**  
**Évolution du taux de chômage de la MRC Bas-Richelieu**

Année de recensement	Taux de chômage
1976	7.9 %
1981	12.6 %
1986	14.9 %
1991	15.1 %
1996	13.5 %

*Sources : CC-SNS et al., 1988 et CSN, 1998.*

En résumé, depuis 20 ans, la MRC a non seulement vu sa population totale diminuer, mais elle a connu un vieillissement plus grand que l'ensemble de la province ainsi qu'un exode constant des jeunes, de même qu'un niveau de scolarité plus bas que dans les autres MRC de la Montérégie. De plus, le taux de chômage supérieur à la moyenne

provinciale et l'appauvrissement relatif de la population reflètent les difficultés économiques associées au déclin et à la difficile restructuration de l'industrie lourde qui a historiquement façonné la dynamique économique de l'agglomération urbaine soreloise.

### 1.3 Un rappel historique

Il est difficile de décrire la région de Sorel-Tracy sans tenir compte de son histoire. En effet, cette région a hérité de sa vocation à la suite d'un concours de circonstances qui remonte à une époque relativement ancienne. L'adoption d'une perspective historique permet donc de mettre en lumière l'expansion et le progrès remarquable de ce milieu. Ce regard historique nous révèle que la région de Sorel-Tracy fut de tout temps un point névralgique de l'évolution sociale et industrielle du Québec.

#### 1.3.1 La fondation

C'est en 1610 que cette région fut pour la première fois visitée par Champlain. En 1672, ce territoire devient la seigneurie de Pierre de Saurel et occupe les rives sud et nord de la rivière Richelieu. Un décret de l'Église catholique établit la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel en 1721 dont seront par la suite détachées les paroisses de Saint-Joseph-de-Sorel et de Sainte-Anne-de-Sorel. À cette époque, on dénombre environ 25 concessions sur la rive est de l'embouchure du Richelieu. Cependant, sous le régime britannique, la seigneurie de Saurel prend le nom de ville de William-Henry en 1787. En 1815, on compte environ 1 500 habitants dans cette ville et ce n'est qu'en 1862 que la ville retrouvera le nom de Sorel. En 1879, la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph de Sorel est créée sur la rive ouest du Richelieu. En 1907, le village de Saint-Joseph (la partie nord à l'embouchure du Richelieu) se sépare de la paroisse et en 1954, cette

dernière devient la ville de Tracy. La partie est du Richelieu demeure, quant à elle, la municipalité de Sorel.

Sous la colonisation française, puis britannique, les terres de ce territoire étaient riches en pins et en sapins que l'on réservait à la construction navale. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que des bateaux sont construits à l'emplacement de l'actuel Saint-Joseph-de-Sorel. La région bénéficiait d'une position géographique privilégiée au confluent du fleuve et du Richelieu. Durant la saison froide, cette jonction maritime offrait un refuge à de nombreux bateaux.

### 1.3.2 Les premiers pas dans l'ère industrielle

Au plan socio-économique, la région connaît un important essor, surtout au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur les chantiers navals sont érigés des dizaines de bâtiments qui servent à la construction et au radoub des navires. En quelques années à peine, les chantiers navals de la *Steam Tow Boat Cy* mettent une centaine de navires en bois à l'eau. En 1866, les chantiers de la Compagnie Richelieu comptent plus de deux cents employés. Deux ans après son ouverture en 1867, le chantier *Fréchette, Fréchette et Girard* emploie cinquante travailleurs. Par ailleurs, le dragage du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu constitue aussi une activité importante de la région. D'autres industries, principalement des forges et des fonderies, s'installent : la *Fonderie Beauchemin*, l'usine *Pontbriand et Bellerose* ; la *Forge Portelance*. Une manufacture de pulpe et une usine de textiles entrent également en service. Entre 1870 et 1880, les entreprises fleurissent : une manufacture de coton et des tanneries, propriétés de *Bluteau et Leduc*, une manufacture de chaussures appartenant à *Duhamel et Frères*, des forges entretenues par *Lamoureux, Lévesque, Bourdelais et Champagne*, une brasserie gérée par un dénommé *Moïse Beauchemin* ainsi que des moulins à scie opérés par *Sheppard and Son*. Au début des années 1870, l'agglomération de Sorel compte plus de 5 000 habitants. Les premiers journaux paraissent : *La Gazette de Sorel* en 1857, *Le Courier*

*de Sorel* en 1870 et *Le Sorelois* en 1879. L'ouverture d'un couvent et d'un collège en 1868, l'inauguration d'un aqueduc en 1873 et l'apparition de l'éclairage au gaz vers 1876 témoignent aussi de cet envol. Enfin, le chemin de fer relie Sorel à Montréal à partir des années 1890.

### 1.3.3 La naissance d'un fleuron de l'industrie soreloise : *Marine Industries Limited*

Du fait de cette position géographique enviable et des activités de construction navale, la région de Sorel connaîtra son premier boom économique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en 1869, plus de 700 ouvriers travaillent dans différents chantiers. On ne peut raconter la naissance de *Marine Industries Limited* sans mentionner les chantiers qui l'ont mise au monde, les *Chantiers Manseau*. Établis en 1898 sur la rive gauche du Richelieu, ces chantiers n'emploient qu'une vingtaine de travailleurs qui se spécialisent dans la construction et la réparation des navires en bois. Ce n'est qu'après leur achat au coût de 15 000 \$ par Joseph-A. Simard, Alcime Beudet et J.-B.-T. Lafrenière en 1917 que ces chantiers commenceront à prendre de l'expansion. Petit à petit, les nouveaux propriétaires obtiennent d'importants contrats de dragage sur le fleuve Saint-Laurent. Au décès de M. Beudet, Édouard et Ludger Simard s'associent à leur frère pour fonder ce qui deviendra un empire. En 1937, la famille Simard acquiert à bon prix le chantier naval fédéral de Saint-Joseph-de-Sorel, cette aubaine constituant vraisemblablement une retombée du financement accordé préalablement aux politiciens libéraux fédéraux. Dans la même foulée, cette famille obtient également du gouvernement canadien des contrats de dragage et d'entretien du fleuve. En 1939, la fusion de la *General Dredging Contractors Ltd*, de *Sorel Iron Foundries Ltd*, de *Les Chantiers Manseau Ltée*, de *Beauchemin et fils Ltée* et de *Sorel mechanical Shops Ltd* donne naissance à la *Consolidated Marine Companies Ltd*. Ces acquisitions permettent au clan Simard de diversifier ses activités : dragage, fonderie, chaudronnerie, construction et réparation navale et de créer ainsi *Marine Industries Limited (MIL)*.



#### 1.3.4 L'apogée industrielle des années de guerre

La Seconde Guerre Mondiale correspond à la période de la plus grande croissance de l'histoire de *Marine Industries Limited*. S'engageant dans la bataille de la construction navale, la *MIL* quadruple sa capacité de production et emploie environ 7 000 ouvriers. Elle atteindra un sommet avec 8 000 travailleurs en 1945. Outre le secteur naval, les frères Simard font construire de nouvelles bâtisses pour la compagnie *Sorel Industries Limited* (qui plus tard prendra le nom de *Beloit*) en 1939 afin de répondre à une importante commande de canons par l'Angleterre : 3 000 ouvriers travaillent ainsi dans ces ateliers de fabrication d'armement durant toute la durée de la guerre. Les autres industries de Sorel bénéficient également d'un développement spectaculaire. La région voit sa population doubler au cours de la décennie 1940.

#### 1.3.5 Les trente glorieuses

Avec la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les activités industrielles ralentissent momentanément. En septembre 1949, 80 % des personnes aptes au travail de la région de Sorel sont en chômage ; *MIL* ne compte plus que 350 employés. L'arrivée d'entreprises comme *Canadian Celanese* (textiles) en 1946 et *Quebec Iron and Titanium Corporation of Canada (QIT)* en 1950, permettent le maintien du niveau d'emploi de la région. La Guerre de Corée (1950-1955) dynamise à nouveau les activités de *MIL* et de *Sorel Industries Limited (SIL)*. En 1957, plus de 1 000 ouvriers travaillent aux seuls ateliers de *SIL*. De plus, toujours dans les années 1950, *MIL* diversifie ses activités avec la construction de wagons et de lourdes pièces de machinerie industrielle. Par ailleurs, certaines industries locales qui avaient contribué à l'effort de guerre se recyclent dans la fabrication de pièces, comme les *Aciers Slaters* en 1959 et *Beloit* en 1962. Puis, de grandes implantations s'effectuent avec *Tioxide* en 1962 et avec les *Aciers inoxydables Atlas* en 1963.

Pour leur part, les frères Simard vendent leur usine de fabrication de machines à papier à la *Beloit-SorelWalmsey*, une filiale de la *BeloitCorporation* (une multinationale américaine), en 1962. *Sorel Industries* disparaît, car elle avait vendu son aciérie à la *CrucibleSteel* en 1959. Toutefois, Ludger Simard demeurera président du conseil d'administration de la *Beloit* jusqu'à sa disparition en 1966. Son frère Édouard est directeur de la *Crucible* jusqu'à son décès qui survient en 1960. « Les noms changent, le régime de la *Famille royale* (les Simard) persiste » (Fédération de la métallurgie CSN, 1994 , p.51).

En 1965, La Société Générale de Financement du Québec (SGF) acquiert 60 % des actions de *MIL*, les héritiers de Ludger Simard conservent l'autre partie. La même année, *MIL* construit des installations ultra modernes afin de produire du matériel hydro-électrique et industriel (atelier d'usinage lourd, atelier de fabrication et atelier d'alternateurs). Durant les années 1970, les effectifs de *MIL* (rebaptisée *Marine Industrie limitée* en 1968) sont d'environ 3 000 employés. L'apport économique de cette entreprise dans la communauté était important puisque, par exemple, ses salariés touchaient 27 millions de dollars en 1973.

### 1.3.6 L'essoufflement

En 1979, *Marine Industrie limitée* est finalement acquise par la SGF. À la suite de cette transaction, 1 500 travailleurs sont congédiés. En décembre 1980, c'est à nouveau la crise pour les travailleurs de ce chantier qui comptent pour 25 % de la main-d'œuvre soreloise. En effet, *MIL* met à pied 1 200 travailleurs qui s'ajoutent aux employés remerciés l'année précédente. Le taux de chômage atteint alors 40 % à Sorel. Confrontée à une baisse de la demande, *MIL* abandonne la production de wagons en 1986. *MIL* est en bout de compte vendue à la firme française *Alstom*, spécialisée dans la construction de turbines et d'alternateurs hydroélectriques. Cette acquisition signe l'arrêt de mort de ce

chantier naval. Depuis l'achat des chantiers *Manseau*, jusqu'à la fermeture du chantier naval au début des années 1990, *MIL* aura construit plus de 400 navires.

*Beloit*, autre joyau industriel sorelois, connaît aussi un long déclin. Dans les années 1970, cette entreprise vouée à la fabrication d'équipements industriels connaît un certain succès sur les marchés canadien et étrangers. En moyenne, ses activités requièrent les services de 400 à 500 travailleurs. En 1979, elle embauche jusqu'à 900 personnes. En 1978, *Beloit* reçoit une subvention de 314 000 \$ du gouvernement du Québec pour soutenir son investissement de 3 900 000 \$. L'année suivante, le gouvernement fédéral lui accorde un octroi de 729 000 \$ pour la modernisation de ses équipements en vue d'améliorer la production. Cela ne l'empêche pas de déménager dans la province voisine en 1994 en raison de la conjoncture mondiale du papier, laissant 400 ouvriers sur le pavé.

Toujours en 1994, *GEC Alstom* annonce la disparition de 300 emplois. Acculée à la faillite, *Soreltex* se départit de 350 travailleurs. En quatre mois, plus de mille emplois manufacturiers s'évanouissent. *Tioxide* ferme définitivement ses portes en juin 2000. Cette succession de mauvaises nouvelles renforce l'urgence de mettre sur pied un plan de relance industriel.

### 1.3.7 La renaissance

Le Parc industriel régional de Sorel-Tracy est inauguré à la mi-juin 2001. Acquis en novembre 2001 par la Corporation de développement des parcs industriels et du port de Sorel-Tracy, au coût de 7 millions de dollars, le nouveau complexe industriel couvre une superficie de 400-000 m<sup>2</sup>. Cinq entreprises (*Alstom Canada*, *Fabspec*, *Air liquide Canada*, les *Charcuteries Europol* et *Tracy Métal*) se sont engagées à y investir plus de 21 millions de dollars afin de créer 112 emplois et d'en consolider 312 autres. Un fonds spécial de 21 millions de dollars sur trois ans injecté par le gouvernement du Québec

afin de relancer la région du Bas-Richelieu et 7 millions de dollars additionnels versés par le gouvernement fédéral ont permis à la Corporation d'acheter des terrains et des bâtiments qui appartenaient jusque-là à *Alstom Canada*. Ce nouveau pôle d'attraction industriel s'appellera *Parc industriel régional Sorel-Tracy, site Ludger-Simard* à la mémoire de la célèbre famille qui a contribué à l'essor de la ville. Deux autres parcs plus petits seront baptisés des noms de ses frères : Joseph et Édouard. Desservi par les voies fluviale, routière et ferroviaire, c'est un site susceptible d'attirer des investisseurs majeurs. Selon M. Alain Goulet, président du Comité de la relance qui a été constitué par le CLD du Bas-Richelieu pour assurer la gestion des fonds octroyés par Québec et aussi président de la Corporation des parcs industriels et du port de Sorel-Tracy, l'optimisme aurait gagné tous les intervenants de la région : « Tout le monde collabore, tant les gens d'affaires, les politiciens dans les différents paliers gouvernementaux, les syndicats » (Lemieux, 2001 , p. A3). Pour sa part, M. Claude Piché, commissaire industriel attaché au CLD du Bas-Richelieu, est d'avis que la création de ce parc constitue l'un des éléments-clé de la relance économique :

«Il existe à Sorel-Tracy une tradition d'excellence dans la fabrication métallurgique et une orientation plus récente des activités liées au domaine de l'environnement. Ce sont des secteurs stratégiques qui vont nous permettre de positionner et de développer l'économie de la région». (Lemieux, 2001, p. A3).

En effet, à la suite de l'attribution du titre de réserve mondiale de la biosphère au lac Saint-Pierre par l'UNESCO, l'industrie touristique est appelée à se développer dans les prochaines années.

### 1.3.8 Le mouvement syndical

Les retombées économiques de l'activité industrielle de Sorel ne se sont pas traduites comme par enchantement en bénéfices pour les travailleurs et pour la communauté

environnante. Ces derniers ont mené des luttes épiques pour améliorer leur sort et pour obtenir des conditions de travail décentes. Ainsi, au fil des décennies, le milieu ouvrier de Sorel est apparu comme un bastion du syndicalisme. En effet, l'histoire syndicale de Sorel est jalonnée de grandes luttes et de grèves.

Les grèves de 1937 marquent longtemps la mémoire collective des gens de la région. Dans les années 1930, l'obtention ou le maintien des emplois dépend des allégeances politiques des électeurs d'une région entière à un point tel qu'à la suite d'un scrutin, tous les travailleurs d'un chantier peuvent être congédiés au profit d'autres ouvriers ayant voté pour le parti porté au pouvoir. Cette façon de faire permet au patronat de discipliner la main-d'œuvre et de maintenir ses alliés en poste dans les différentes instances politiques. Ainsi, deux raisons principales motivent des centaines de travailleurs du port fédéral, des chantiers maritimes, de la métallurgie et du textile à déclencher une vague de grèves en 1937. La première était leur volonté de mettre un terme à l'autoritarisme patronal et d'aplanir les différends politiques parmi eux afin de favoriser une action syndicale commune. La seconde était d'obtenir une véritable convention collective qui leur permettrait de discuter d'égal à égal avec l'employeur, ce à quoi le patronat opposait jusque-là un refus systématique. Inaugurée par les débardeurs, suivis par les ouvriers de *MIL*, puis par ceux de la *Sorel Steel*, cette grève réunit 3 000 travailleurs du conglomerat des frères Simard. Si cet arrêt de travail a finalement permis d'obtenir certains gains salariaux, au plan syndical toutefois, ce fut un échec car, un à un, les syndicats disparaissent. Ce n'est qu'au début des années 1940 que les ouvriers métallurgistes de *Sorel Industries Limited (SIL)* se regroupent dans une nouvelle organisation syndicale. Ces mêmes ouvriers déclenchent une grève le 21 novembre 1959 afin d'obtenir la semaine de 40 heures. Celle-ci durera 13 semaines et se terminera le 2 mars 1960. D'autres mobilisations auront lieu, dont la grève des 1 000 ouvriers de la *QIT* en août 1962 : ils obtiendront la reconnaissance syndicale qui était au cœur de ce conflit de travail en avril 1963.

Par ailleurs, en 1973, le syndicat de *Beloit* publie « Les deux ans de patience des gars de *Beloit-Sorel* ». Depuis la vente de *SIL* dix ans plus tôt, l'entreprise apparaît de moins en moins prospère de l'avis du syndicat et celui-ci fait des représentations pour sauver le marché des machines à papier. En 1982, le syndicat de *MIL* publie un dossier « Pour la relance du naval ». Malgré un carnet de commande de deux brise-glace et d'une frégate et demie, la SGF durcit le ton avec le syndicat et alimente le climat de tension qui perdure depuis 1982. Le 7 août 1984, les 1 050 employés entament une longue grève qui durera jusqu'en juin 1985. Ils revendiquaient une réduction de la semaine de travail et l'accès à la retraite anticipée. Cette grève coûtera des millions à *MIL*. Si les médias ont diffusé une image plutôt négative des grévistes, une bonne partie de la communauté de Sorel est demeurée solidaire des travailleurs et par la suite, certains soulignent la mauvaise foi de la SGF (et indirectement, du gouvernement du Québec) durant la grève et dans la recherche d'une entente acceptable pour les parties (Lamoureux, 1987).

En somme, si ces grèves démontrent que l'action syndicale dans les grandes entreprises de Sorel visait la revendication de meilleures conditions de travail, les syndicats ont aussi participé activement à la recherche de moyens qui pourraient assurer le maintien des entreprises et des emplois en proposant notamment diverses stratégies de relance. Si la spécialisation économique de ce coin de pays explique sa relative prospérité et les salaires relativement élevés de ses travailleurs, cela provient aussi du fait que cet important essor industriel a généré la création d'organisations syndicales revendicatrices, en particulier dans les grandes entreprises. Certains ont durement critiqué ces actions syndicales en les considérant comme des obstacles au bon fonctionnement des entreprises de la région ; d'autres au contraire, croient qu'elles témoignent de la capacité d'organisation et de structuration du milieu ouvrier pour défendre ses intérêts, transmettre ses revendications et se doter de moyens de pression efficaces.

#### 1.4 L'économie et les industries de Sorel

L'industrie lourde a profondément marqué la dynamique économique de Sorel, mais à partir du milieu des années 1960, avec la vente des entreprises de la famille Simard, l'activité économique se retrouve désormais aux mains de corporations et de capitaux extérieurs à la région.

**Tableau 4**  
**Implantation des entreprises manufacturières et répartition**  
**des emplois manufacturiers à Sorel-Tracy**

Période d'implantation	Petite entreprise (1-49 travailleurs)		Moyenne entreprise (50-199)		Grande entreprise (200-499)		Très grande entreprise (500 et +)		Total	
	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois
Avant 1960	27	273	2	121	1	287	2	2 500 (78,8 %)	32	3 181 (55,2 %)
1960-1979	65	558	4	330	3	1 047 (54 %)	-	-	72	1 935 (33,6 %)
1980-	52	277	1	50	1	320	-	-	54	647 (11,2 %)
Total	144	1 108 (19,3 %)	7	501 (8,7 %)	5	1 654 (28,7 %)	2	2 500 (43,3 %)	158	5 763 (100 %)

Sources : CC-SNS, RCCS-T, MAP, JOC, 1988.

Avant 1960, on constate qu'une forte proportion de l'emploi est concentrée autour de deux très grandes entreprises, soit *MIL* et *QIT*. Après cette période, l'arrivée de nouvelles

entreprises ne parvient pas à offrir autant d'emplois dans la région. Ainsi, la décennie des années 1960 constitue une période charnière qui marque l'apogée de ce type de développement industriel pour la région soreloise.

Dès la fin des années 1970, à l'image de la transformation qui s'opère dans tous les secteurs manufacturiers du pays et qui augure la période de décroissance économique des années 1980, les industries de la construction navale et de la métallurgie entament un déclin prononcé dans la région de Sorel. Ainsi, dès 1980, les *Fonderies de Sorel* ferment leurs portes, supprimant environ 300 emplois.

«Entre 1981 et 1986, la période durant laquelle les chantiers navals ont mis à pied près de deux mille travailleurs, la population du Bas-Richelieu a baissé de 2,3%. De même entre 1991 et 1996, période durant laquelle les fermetures de *Beloit* et de *Soreltex* ont fait disparaître près de mille emplois, la baisse de population a été de 2,5 %. Par contre, entre 1986 et 1991, une période sans mise à pied massive, il y a eu un léger gain de 0,2 %. Au total, depuis 1981, la population de la MRC Bas-Richelieu a baissé de 4,6 % de telle sorte qu'elle ne représente plus aujourd'hui que 4,2 % de la population de la Montérégie comparativement à 5,2 % en 1981». (CSN, 1998, p. 11)



**Tableau 5**  
**Situation des entreprises manufacturières et des emplois 1979-1987**

Date	Petite entreprise (1-49 travailleurs)		Moyenne entreprise (50-199)		Grande entreprise (200-499)		Très grande entreprises (500 et +)		Total	
	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois	N entre- prises	N total emplois
1979	74	626 (7,3 %)	4	464 (5,4 %)	1	329 (3,8 %)	6	7 175 (83,5 %)	85	8 594 (100 %)
1987	144	1 108 (19,3 %)	7	501 (8,7 %)	5	1 654 (28,7 %)	2	2 500 (43,3 %)	158	5 763 (100 %)

Sources : CC-SNS, RCCS-T, MAP, JOC, 1988.

À la fin des années 1980, plus de 70 % des emplois se concentrent toujours dans des entreprises de 200 travailleurs et plus. Alors que plus de 20 % des emplois se situent dans les petites entreprises (Services aux collectivités, 1997, p. 6).

Au milieu des années 1990, les activités manufacturières de la MRC lui permettent de se situer au 7<sup>e</sup> rang parmi les 15 MRC de la Montérégie. De plus, la concentration d'industries lourdes qu'on y retrouve lui confère une position dominante face à l'ensemble du secteur manufacturier de la province (Service aux collectivités, 97, p. 1).

À la fin des années 1980, il devient évident que la base économique traditionnelle qui caractérisait la région de Sorel subit un inexorable effritement et qu'il est peu probable que l'industrie lourde retrouve un jour son dynamisme d'antan. La fermeture définitive de MIL en 1988 sonne le glas du chantier naval. Pour la population locale, ce déclin économique rapide constitue un véritable choc social. Ainsi, le secteur manufacturier qui accapare encore près de la moitié des emplois au début des années 80 n'en représente plus que 30 % en 1991, l'activité manufacturière se concentrant plus que jamais dans la métallurgie et la machinerie industrielle et commerciale. Au début des années 1990, la

métallurgie occupe 12 220 emplois en Montérégie, dont 3 460 emplois pour la seule MRC Bas-Richelieu, soit environ 5 % des emplois dans ce secteur industriel à l'échelle de la province. Plus finement, la transformation primaire emploie près de 800 personnes, alors que la fabrication métallique occupe plus de 2 500 personnes. L'essentiel des entreprises de la métallurgie se situe dans l'agglomération soreloise.

**Tableau 6**  
**Emplois et secteurs d'activités dans la MRC Bas-Richelieu**

<b>Secteurs</b>	<b>1981</b>	<b>1991</b>
Primaire	755	1 255
Secondaire	10 560	8 420
Manufacturier	8 335	6 750
Construction	2 225	1 670
Tertiaire	11 550	15 265
Total (incluant autres)	23 765	25 750

*Source : Service aux collectivités, 1997, p. 6.*

**Tableau 7**  
**L'industrie métallurgique en 1996 dans le Bas-Richelieu**

Les entreprises dans le secteur de traitement primaire des métaux	Les entreprises dans le secteur de la fabrication métallique
- QIT – Fer et Titane	- 6 entreprises dans la machinerie dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GEC – Alstom</li> <li>▪ Fabspec</li> </ul>
- Poudres métalliques	- 15 entreprises dans l'usinage
- Forges de Sorel	- 21 entreprises dans d'autres secteurs de la fabrication métallique (soudure, carrosseries, charpentes, etc.)
- Aciers inoxydables Atlas	- 4 entreprises de récupération

*Source : Service aux collectivités, 1997, p. 62-63.*

#### 1.4.1 Investissements et licenciements dans la région soreloise entre 1991 et 2000

À partir des informations contenues dans le Bulletin régional sur le marché du travail, région de Montérégie, du Ministère de l'Industrie du Québec, entre 1991 et 2000, le tableau suivant présente les principaux projets d'investissements économiques dans la région de Sorel et le second tableau dresse la liste des licenciements annoncés par les entreprises de cette région.

**Tableau 8**  
**Projets d'investissements annoncés dans l'agglomération soreloise entre 1991 et**  
**2000**

Trimestre et année	Nom de l'entreprise	Montant de l'investissement (000)	Emplois prévus	Remarques
1 <sup>e</sup> – 1991	Groupe Sammi Atlas	500 000	300	
4 <sup>e</sup> – 1991	Poudres Métalliques du Québec.	1 500	-	
2 <sup>e</sup> – 1992	Centre de Valorisation des Déchets	12 600	-	
3 <sup>e</sup> – 1994	Forges de Sorel	11 000	30	Augmentation de la capacité de production
3 <sup>e</sup> – 1994	Fabspec	2 500	23	Expansion vers marchés extérieurs
3 <sup>e</sup> – 1995	Q.I.T. Fer et Titane	26 000	nd	Augmentation de la capacité de production
4 <sup>e</sup> – 1995	Q.I.T. Fer et Titane UGS	350 000	100 (en 1997) + 100 à pleine capacité	Annonce de construction d'une usine de scorie de titane
4 <sup>e</sup> – 1995	Peerless			Annonce d'achat possible de Soreltex ; démantèlement
1 <sup>e</sup> – 1996	Genfoot	600	30	Cuir
1 <sup>e</sup> – 1996	Fabspec	1 175	18	Achat d'équipements de production
1 <sup>e</sup> – 1997	Hebco International	34 000	127	Construction d'une usine de pyrolyse sous vide des pneus usagés
2 <sup>e</sup> – 1997	Forges de Sorel	na	10	Programme d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) pré-retraite de 10 employés et embauche de jeunes
3 <sup>e</sup> – 1997	GEC-Alstom	nd	100 à 400	Fabrication de 14 turbines pour le barrage en Chine
1 <sup>e</sup> – 1998	Poudres Métalliques du QC.	23 000	nd	Augmentation de la capacité de production
3 <sup>e</sup> – 1998	Onex	nd	25	Construction d'un siège social
4 <sup>e</sup> – 1998	Auberge de la Rive	500	nd	Construction d'un Centre des Congrès
2 <sup>e</sup> – 1999	Cinéma St-Laurent	900	8	Agrandissement
4 <sup>e</sup> – 1999	Canadian Tire	4 000	20	Ouverture d'un magasin
1 <sup>e</sup> – 2000	Onex	800	6	Ouverture d'un 1 <sup>er</sup> bureau commercial, produits réfractaires, installation et ingénierie de l'acier, l'aluminium les chaudières et l'industrie pétrochimique
2 <sup>e</sup> – 2000	Atelier du Chômeur	300	Maintien de 5 emplois	Réaménagement de l'atelier de réparation d'appareils électriques
3 <sup>e</sup> – 2000	Forges de Sorel	402	11	Programme ARTT

**Tableau 9**  
**Mises à pied annoncées dans l'agglomération soreloise entre 1991 et 2000**

<b>Trimestre et année</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Nombre de travailleurs licenciés</b>	<b>Remarques</b>
1 <sup>e</sup> – 1991	Q.I.T. Fer et Titane	200	Mise à pied temporaire
1 <sup>e</sup> – 1991	Tioxide	80	
4 <sup>e</sup> – 1991	Leroy Somer	168	(Entreprise de produits électriques)
1 <sup>e</sup> – 1992	Beloit	175	
1 <sup>e</sup> – 1993	Tioxide	60	Fermeture du département de traitement des sulfates
2 <sup>e</sup> – 1993	Q.I.T. Fer et Titane	87	Licenciement permanent
2 <sup>e</sup> – 1993	Beloit	200	Licenciement permanent
3 <sup>e</sup> – 1993	Coca Cola	13	
2 <sup>e</sup> – 1994	Soreltex	235	Faillite
2 <sup>e</sup> – 1994	Beloit	22	Fermeture
4 <sup>e</sup> – 1994	GEC Alstom	200	Manque de contrats
1 <sup>e</sup> – 1995	GEC Alstom	150	
1 <sup>e</sup> – 1997	Centrale Thermique Tracy (H-Q)	30	
3 <sup>e</sup> – 1998	Intermarché St-Germain	15	Fermeture
1 <sup>e</sup> – 2000	ABB Alstom Power	200	Réduction progressive d'ici 2 ans (emploi actuellement 500 travailleurs), mais annonce d'investissement de 5 millions de \$ pour moderniser les installations
2 <sup>e</sup> – 2000	Tioxide	100	Fermeture

Pour la période 1991-2000, tous secteurs confondus, l'ensemble des investissements annoncés représentaient au mieux la création de 1 200 emplois alors que pour la même période, on prévoit plus de 1 900 licenciements.

#### 1.4.2 Synthèse de la documentation relative à la relance socio-économique de la région de Sorel

La lecture des études et des rapports produits au fil des ans et qui proposent différentes stratégies de relance, traduit les préoccupations du moment, l'état des réflexions, les

perceptions réciproques et les types de rapports préconisés entre les différents acteurs du développement à Sorel.

En octobre 1988, alors que la crise économique frappe durement la région et que les relations demeurent tendues entre les différents groupes socio-économiques (en particulier entre le patronat et les syndicats), le Conseil central des syndicats nationaux de Sorel (CSN) et trois organismes communautaires de Sorel soit le Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy, La Maison d'animation populaire et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, produisent un document intitulé : « Le développement économique local : éléments de problématique pour une démarche de concertation ». Cette plate-forme commune prend acte du déclin des industries et de l'emploi de la région et propose une stratégie de développement local s'appuyant sur trois objectifs principaux :

- La création d'emplois convenablement rémunérés et qui donnent véritablement accès au marché du travail ;
- Le respect de l'environnement naturel ainsi que le recours à des méthodes et des moyens de production prenant en compte la santé et la sécurité des travailleurs ;
- Le choix de types de production qui répondent aux besoins de la population et la mise à contribution des entreprises dans le développement des services de proximité offerts par le secteur communautaire afin de compenser les problèmes de santé encourus par les travailleurs de la grande industrie.

Selon les auteurs de ce document, une véritable stratégie de développement local ne peut faire l'économie de la reconnaissance et de l'implication de tous les partenaires. Ils prônent également la nécessité créer de nouvelles structures qui tiendraient compte de l'hétérogénéité des constituantes de la grande région de la Montérégie afin que les divers paliers de gouvernement soient au fait des besoins particuliers à Sorel-Tracy. Enfin, les signataires de ce mémoire sont d'avis que le difficile contexte de l'emploi ne concourt pas nécessairement à l'affaiblissement de la vie syndicale et que la mise en œuvre d'une

stratégie concertée de développement n'entre pas en contradiction avec les intérêts des syndicats qui ont à cœur l'implantation de nouvelles entreprises, condition préalable à la création et au maintien d'emplois de qualité.

Enfin, ils concluent leur exposé en présentant les grands axes du développement économique local tels qu'ils les conçoivent :

- La protection des acquis des travailleurs dans les entreprises établies et le renouvellement des équipements productifs ;
- La diversification de la base industrielle ;
- Le développement d'entreprises en amont ou en aval des grandes entreprises et non pas simplement sous-traitantes ;
- L'amélioration des services à la population ;
- La préservation et le développement des infrastructures de transport liées aux entreprises (rail, installations portuaires) ;
- La création d'un centre d'entreprises communautaires axé sur l'adaptation et le soutien à la main-d'œuvre et le démarrage de nouvelles entreprises ;
- La mise sur pied d'un service externe de main-d'œuvre.

À la demande de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Bas-Richelieu et en partenariat avec la CSN, la Direction régionale du Haut-Richelieu (DRHC) et la Société québécoise du développement de la main-d'œuvre (SQDM), le Service aux collectivités de l'UQÀM mène une recherche sociologique auprès d'un échantillon d'acteurs économiques de la région afin de déterminer les conditions de restructuration et de reconversion des industries de la région, d'identifier la stratégie et les moyens d'action, ainsi qu'identifier les réseaux et les partenariats locaux possibles à la base d'un projet de relance socio-économique. En mars 1997, le rapport-synthèse « Pour une stratégie de reconversion de l'industrie manufacturière de la MRC Bas-Richelieu » est soumis à la SADC. L'analyse diagnostique fait les constats suivants :

- La nécessité de diversifier la base industrielle ;

- La faiblesse de l'entrepreneuriat local (PME) ;
- La nécessité de revoir l'organisation du travail, mais une tendance au rapprochement entre les employeurs et les employés ;
- Les besoins de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre ;
- La confusion issue de la multiplication, du dédoublement et de la dispersion des structures d'intervention ;
- Les découpages administratifs qui freinent le développement ;
- L'absence d'un leadership au service de la communauté.

Un élément intéressant de ce rapport se situe dans une revue et une analyse de six expériences étrangères de reconversion industrielle. Ces études de cas permettent de faire ressortir des éléments communs pouvant offrir un éclairage pertinent dans l'élaboration de la stratégie de reconversion dans la région de Sorel. À la lumière de ces expériences et du contexte de la région de Sorel, trois secteurs potentiels semblent répondre aux critères que nous venons d'énumérer. En premier lieu, le secteur environnemental, en particulier le transport, le traitement des sols et la réutilisation des résidus, est identifié comme un axe propice au développement d'un leadership assurant une croissance génératrice d'emplois à long terme. Le secteur agro-alimentaire est aussi considéré comme prometteur. En second lieu, le développement en aval de l'acier inoxydable, la fabrication de pièces et de composantes semble constituer une autre filière prometteuse. Enfin, le renouvellement de l'industrie métallurgique, à la base même de l'économie régionale, pourrait s'accompagner d'un développement de nouvelles filières, notamment dans la fabrication métallurgique. L'étude conclut que la région doit s'appuyer sur le savoir-faire existant et développer de nouveaux secteurs économiques, mais surtout se donner les moyens nécessaires pour mettre ses atouts en valeur.

L'adoption en 1997 de la *Politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec* qui vise à rapprocher l'action gouvernementale des communautés locales tout en favorisant une plus grande participation de celles-ci par un



partenariat accru, se traduit dans la région par la mise en place du CLD Bas-Richelieu qui succède au CDE Sorel-Tracy et région. Le CLD s'engage alors à mobiliser les acteurs socio-économiques du milieu autour d'un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), ce qui l'amène à collaborer étroitement avec la MRC du Bas-Richelieu, la SADC du Bas-Richelieu, la CDC du Bas-Richelieu et à s'associer au CLE de Sorel. En décembre 1999, le comité conjoint de planification stratégique (CLD, MRC, SADC) dépose au conseil d'administration du CLD un volumineux rapport intitulé « Plan de redressement de la MRC du Bas-Richelieu ». D'une part, ce rapport contient un éventail détaillé des différents paramètres socio-économiques de la région, pour la période 1991-1996 principalement. D'autre part, un plan de redressement en cinq axes regroupant 20 stratégies est proposé, chacune de celles-ci étant présentée sous forme de tableaux avec leurs actions et leurs moyens correspondants. Les axes retenus sont les suivants :

- La diversification de l'économie, notamment dans le secteur de l'environnement et de l'agro-alimentaire, afin de réduire la dépendance au secteur métallurgique ;
- La dynamisation de l'activité entrepreneuriale par le biais de nouvelles initiatives, notamment dans le secteur de l'économie sociale ;
- Le renforcement des infrastructures privées et publiques (transport, espaces industriels, santé) ;
- L'amélioration de la qualité de vie (environnement, culture, services communautaires) ;
- Le renforcement de la cohésion autour d'un plan de développement des ressources humaines (définition des besoins, formation de la main-d'œuvre).

Comme les rapports précédemment évoqués, le Plan de redressement dresse le constat d'une région durement éprouvée par la restructuration économique, une région confrontée au défi de retrouver une dynamique de croissance. Ce plan mentionne que plusieurs des stratégies énoncées font déjà l'objet d'actions au sein de la MRC.

Globalement, les trois rapports recouvrent une période de 11 ans. Somme toute, ils témoignent d'une certaine continuité. D'une part, la volonté d'accroître la concertation émerge dès le premier rapport, montrant ainsi qu'à la fin des années 1980, les organisations syndicales et populaires reconnaissent le besoin de réviser les mécanismes de négociation entre le privé et la société civile. Cela témoigne d'un changement de perception sur la place qu'occupe l'emploi dans l'évolution d'une communauté locale dans son ensemble, celui-ci ne demeurant plus cloîtré à l'usine. Au cours des années 1990, les organismes gouvernementaux prennent le relais et adoptent un discours similaire basé sur la concertation et le partenariat, en cherchant à faire participer davantage les acteurs privés, syndicaux et communautaires au sein des structures de concertation. De celles-ci doit émerger une dynamique sociale propice au développement d'une démarche partenariale autour d'un projet commun de relance socio-économique. Toutefois, ces rapports demeurent avant tout le reflet des préoccupations et des intentions des acteurs de la société civile et des institutions publiques, bien plus que celles des entreprises privées qui, malgré leurs nobles intentions envers la collectivité locale, se soumettent fondamentalement aux règles territoriales du marché.

## CHAPITRE 2

### PORTRAIT DU SUD-OUEST

*Sur le viaduc de la rue de la Montagne, on est transporté au royaume de ce qui ne se fait plus. Les trains sont redescendus en enfer, se faire déforger. La gare Bonaventure, qu'ils nourrissaient, a mangé ses pierres, jusqu'à la dernière. Le bassin est vide où les courants confluaient en enchevêtrements de rails, et la neige ensevelit sans se rider le lit creusé par leurs élans. Pour arriver là-bas, entre les clochers perchés au bout du doigt de Nicole, on longera ce qui reste des quais, une idée, figurée par les feux allumés dans la brume aux fenêtres des derniers réfugiés irlandais...*

Réjean Ducharme, *Dévadé*, p. 248

#### 2.1 Le territoire

Le Sud-Ouest désigne une partie du territoire de l'île de Montréal faisant face au fleuve Saint-Laurent au point de resserrement vers la rive sud donnant naissance aux rapides de Lachine. Cela comprend les territoires des villes de Lachine, Saint-Pierre, Verdun, LaSalle et ceux des quartiers montréalais de Ville-Émard, Côte St-Paul, Saint-Henri/Petite-Bourgogne et de Pointe Saint-Charles qui se démarquent géographiquement du reste de l'île de Montréal. En effet, le fleuve Saint-Laurent au sud, l'aéroport de Dorval au nord-ouest, une autoroute et des installations ferroviaires qui viennent

s'ajouter à une falaise au nord, d'autres installations routières et ferroviaires à l'Est créent les frontières géographiques et psychologiques de cette zone.

Cette délimitation géographique est renforcée par un ensemble d'institutions communes que se donne le Sud-Ouest. Les résidents de Saint-Henri, Saint-Paul, Ville-Émard et Pointe Saint-Charles se donnent le même hebdo régional. L'Hôpital du Christ-Roi de Verdun dessert, en plus de la population de Verdun, les résidents des quartiers montréalais du Sud-Ouest et de LaSalle. LaSalle et Lachine partagent la même commission scolaire catholique (Sault-Saint-Louis). Lachine se dote de deux hôpitaux. La rue Wellington devient la principale artère commerciale pour l'ensemble de la population du Sud-Ouest. Ce territoire est alors à son apogée au milieu des années 1960 alors qu'il compte près de 300 000 habitants dont 76 800 à Verdun, 54 000 à Saint-Henri, 48 300 à LaSalle, 46 600 à Saint-Paul/Ville-Émard, 43 200 à Lachine, 22 500 à Pointe-Saint-Charles et 7 100 à Ville Saint-Pierre.

À l'heure actuelle, le Sud-Ouest n'est pas sans attraits : le canal de Lachine est devenu un espace récréatif recherché, il est à proximité du centre-ville et disposera bientôt d'espaces industriels ; les moyens de transport y sont développés (autoroutes, ponts, métro) ; le logement y est relativement bon marché. De fait, les avantages du Sud-Ouest ont eu pour effet d'y amener une population nouvelle, n'ayant que peu de racines dans le secteur, constituée en partie de gens aisés qui se sont installés à l'île des Sœurs, dans la Petite-Bourgogne et le long du canal de Lachine. Ces nouveaux arrivants viennent modifier le tissu social du Sud-Ouest, mais ils représentent aussi une nouvelle richesse qui peut se révéler un atout pour ce territoire en pleine restructuration socio-économique.

En somme, ni de type « banlieue », ni de type « quartier de grande ville », le Sud-Ouest, bien qu'au centre de la grande région de Montréal, constitue un territoire intégré avec ses institutions, ses structures politiques, sa base industrielle, ainsi que ses réseaux commerciaux et communautaires, ce qui lui confère cette identité particulière.

Une partie seulement du territoire du Sud-Ouest a été retenue pour les fins de l'étude sur les alliances locales. Ce portrait du Sud-Ouest se limite en fait à trois zones où sont situées les études de cas retenues : en partant de l'extrémité ouest, se trouve Lachine qui s'étend sur 17,3 km<sup>2</sup>, puis LaSalle avec une superficie 16,4 km<sup>2</sup> et enfin à l'extrémité est, l'arrondissement Sud-Ouest de Montréal avec une superficie de 10 km<sup>2</sup> (divisé en cinq quartiers<sup>2</sup>).

## 2.2 La population

Au total en 1996, près de 175 000 personnes résidaient dans ces trois zones du Sud-Ouest.

**Tableau 10**  
**Évolution de la population du Sud-Ouest entre 1976 et 1996**

Années	Lachine	LaSalle	Arr.S-O	CUM <sup>1</sup>
1976	41 503	-	-	1 869 641
1981	37 521	-	68 600	1 760 122
1986	34 906	-	67 900	1 752 582
1991	35 266	73 804	67 689	1 826 536
1996	35 171	72 029	66 434	1 815 240
Var 76/96	-15.3 %	-	-	-5.0 %
Var 86/96	0.8 %	-	-	1.3 %
Var 91/96	-0.3 %	-2.4 %	-	0%
2000 <sup>2</sup>	40 053	73 457	-	1 813 016

Source : Statistique Canada, Recensements de la population.

1 Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

2 Estimations selon l'ISQ.

Globalement, la population a lentement décliné au cours des dernières décennies, puisqu'au milieu des années 1960, ces trois zones totalisaient environ 215 000 habitants. Mais c'est dans l'arrondissement Sud-Ouest que le déclin a été le plus prononcé, car on y dénombrait plus de 120 000 habitants en 1961.

Exception faite de la municipalité de Lachine, le Sud-Ouest a une densité de population relativement élevée. Cela s'explique par le fait que le bâti de ce territoire est relativement compact, surtout dans l'arrondissement Sud-Ouest et que le développement résidentiel neuf est pour ainsi dire terminé. Une part importante du territoire des villes de Lachine et de LaSalle est toutefois réservée à des fins industrielles. Par exemple, à LaSalle, 19 % de la zone industrielle est occupée sur une superficie dédiée de 27 %.

**Tableau 11**  
**Densité de population du Sud-Ouest en 1996**

<b>Zones</b>	<b>Densité au km<sup>2</sup></b>
Lachine	2 033
LaSalle	4 470
Arr. S-O	6 643
CUM	3 606

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

La population du Sud-Ouest affiche une plus faible proportion de langues minoritaires que pour l'ensemble de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Toutefois, il faudrait comparer la diversité ethnolinguistique du Sud-Ouest avec certains secteurs de la CUM, où le bassin francophone (la partie est de Montréal) ou anglophone (certaines

---

<sup>2</sup> Saint-Henri, Ville-Émard, Georges-Vanier, Côte-Saint-Paul et Pointe-Saint-Charles.

municipalités du « West Island ») est largement majoritaire. C'est pourquoi on peut penser que les trois zones du Sud-Ouest reflètent en grande partie la diversité ethnolinguistique qui caractérise actuellement l'île de Montréal.

**Tableau 12**  
**Diversité ethnolinguistique des résidants du Sud-Ouest en 1996**

<b>Langue maternelle</b>	<b>Lachine</b>	<b>LaSalle</b>	<b>Arr. S-O</b>	<b>CUM</b>
Français	62.6 %	-	66.6 %	57 %
Anglais	24.5 %	-	17 %	19.6 %
Autres	10.5 %	-	17 %	20.1 %

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

**Tableau 13**  
**Niveau de scolarité dans le Sud-Ouest en 1996**

<b>Scolarité</b>	<b>Lachine</b>	<b>LaSalle</b>	<b>Arr. S-O</b>	<b>CUM</b>
Moins de 9 ans	19,1 %	18 %	27 %	18 %
9 à 13 ans avec diplôme	17,5 %	17 %	-	15 %
Diplôme de métier	3,2 %	3 %	3 %	3 %
Universitaire sans diplôme	8,9 %	10 %	-	11 %
Universitaire diplômé	12,5 %	9 %	-	19 %

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

Le niveau de scolarité dans le Sud-Ouest est légèrement plus bas que dans l'ensemble de la CUM. Les données disponibles pour l'arrondissement Sud-Ouest montrent que sa population est la moins scolarisée de Montréal avec 27 % des résidants de 15 ans et n'ayant pas atteint la 9<sup>e</sup> année alors que 19 % ont entrepris des études universitaires. Au total, 30 % de la population de l'arrondissement âgée de 15 ans et plus détient un diplôme d'études post-secondaires comparativement à 42 % pour la population de Montréal. Parmi les 15 à 24 ans, 39 % ne fréquentent pas l'école alors qu'à Montréal cette proportion s'élève à seulement 32 % (Ville de Montréal, 1998).

**Tableau 14**  
**Revenu moyen des ménages du Sud-Ouest en 1996**

<b>Zone</b>	<b>Revenu moyen</b>
Lachine	39 406 \$
LaSalle	39 992 \$
Arr. S-O	29 738 \$
Montréal	34 356 \$
CUM	40 847 \$

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

Le revenu moyen des ménages est presque identique à Lachine et à LaSalle, tout en se rapprochant de la moyenne de la CUM. Toutefois, le revenu moyen dans l'arrondissement Sud-Ouest indique que les ménages de cette zone sont relativement moins à l'aise que les ménages de Montréal qui ont pourtant un revenu moyen plus faible que ceux de la CUM. D'ailleurs, le pourcentage de familles à faible revenu et le taux de chômage dans cet arrondissement sont nettement plus élevés qu'ailleurs, traduisant en cela l'impact plus prononcé du déclin économique dans cette zone en particulier.



**Tableau 15**  
**Pourcentage de ménages à faible revenu dans le Sud-Ouest**

<b>Zone</b>	<b>1991</b>	<b>1996</b>
Lachine	23.0 %	24.9 %
LaSalle	22.5 %	28.4 %
Arr. S-O	-	48 %
CUM	-	28.7 %

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

**Tableau 16**  
**Évolution du taux de chômage chez les 15 ans et plus entre 1976 et 1996 dans le Sud-Ouest**

<b>Années</b>	<b>Lachine</b>	<b>LaSalle</b>	<b>Arr. Sud-Ouest</b>	<b>CUM</b>
	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>
1976	6	-	-	6,4
1981	7,5	-	-	9,1
1986	11,5	-	-	12,4
1991	12	10,9	14,8	13,2
1996	10,6	11,9	16,2	13,2

*Source : Statistique Canada, Recensements de la population.*

## 2.3 Un rappel historique <sup>3</sup>

Berceau de l'industrialisation au Canada, le Sud-Ouest de Montréal a vu son étoile pâlir avec l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959. Le déclin s'est poursuivi jusqu'à la fin des années 1980 avec les fermetures d'usines dans ce secteur industriel.

### 2.3.1 La colonisation

Le Sud-Ouest est une des plus anciennes parties du territoire montréalais. Au début de l'époque coloniale, ce territoire s'avère propice aux premières implantations européennes de l'île de Montréal. D'ailleurs, c'était le point de départ des expéditions en canot à destination de l'Ouest canadien. Dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, trois premiers noyaux de peuplement s'établissent le long des chemins reliant Ville-Marie au village de Lachine. Le site de la Pointe-Saint-Charles sera d'abord occupé par les fermes des Sulpiciens et des Dames de la Congrégation, tandis que Saint-Henri attirera quelques familles de tanneurs stimulées par l'ouverture d'une première tannerie vers 1688. Des fermiers s'installent également sur les rives du Lac aux Loutres (aujourd'hui rue Saint-Patrick) à l'ouest du chemin de la Côte-Saint-Paul. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture constitue la principale activité économique du Sud-Ouest bien que la partie est de Griffintown soit plutôt de type urbain.

### 2.3.2 L'émergence d'un réseau de communications maritime et terrestre

L'époque industrielle débute au début des années 1820 avec la construction du canal Lachine (inauguré en 1825), permettant ainsi aux navires de voyager des Grands Lacs au

---

<sup>3</sup> Cette section provient principalement du site Internet de la Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal: [www.interactif.com/ccsom/](http://www.interactif.com/ccsom/)

port de Montréal. Ce canal fera l'objet de travaux successifs au cours des années 1840 et 1880 afin de permettre le passage de navires de plus fort tonnage. Par ailleurs, les années 1850 marquèrent la construction du *Grand Tronc*, important chemin de fer, qui allait aussi bien vers l'Ouest canadien que vers Portland au Maine, afin de donner à Montréal un accès continu à la mer. La compagnie du *Grand Tronc* construisit le pont Victoria en 1860 et établit ses installations à Pointe-Saint-Charles. De fait, le secteur Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles devint le centre canadien des communications avec le canal Lachine et le chemin de fer du *Grand Tronc*.

La majeure partie de la main-d'œuvre qui construisit le canal et les installations ferroviaires était composée d'immigrants irlandais qui fuyaient les famines successives qui frappèrent leur pays de 1820 à 1860. Ceux-ci, très pauvres, s'installèrent à proximité de leur lieu de travail : les quartiers de Griffintown et de Pointe-Saint-Charles commencèrent à se peupler. Ils furent rapidement rejoints par une importante population de francophones qui abandonnaient leurs terres suite à la crise agricole provoquée par des techniques dépassées qui avaient épuisé les sols.

La situation stratégique du secteur attira rapidement de nombreuses industries. Ainsi, outre les installations du *Grand Tronc*, on a vu s'installer le long du canal Lachine, entre 1850 et 1870, trois meuneries, la *Canada Car Company* (construction ferroviaire, qui emploiera jusqu'à 2 000 travailleurs) et plusieurs usines qui s'employaient au travail du métal. L'essor industriel sans précédent qu'a connu ce secteur de la métropole canadienne attira rapidement une importante population. Cet essor se poursuivra tout au long des trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.3.3 La naissance du Sud-Ouest

La population croît rapidement pour atteindre au début du XX<sup>e</sup> siècle les 60 000 habitants, dont près de 25 000 à Saint-Henri et plus de 10 000 à Pointe-Saint-Charles et

Lachine. Ainsi naît le Sud-Ouest, un territoire peuplé principalement de francophones et d'immigrants irlandais, catholiques et ouvriers. Une double coupure isole ce secteur de ses voisins : outre la langue, la religion et le niveau social, la falaise du Mont-Royal et les voies ferrées qui s'y déploient créent une barrière géographique importante. Cette population développera, par la force des choses, un sentiment d'appartenance à ce secteur.

Devant l'accroissement de leur population, plusieurs paroisses demandent leur incorporation en municipalités. Ainsi, dès 1848 est constitué le Village du canal, future ville de Lachine, qui se développe grâce à l'industrie brassicole et celle du cuir. Au cours des années 1870, les municipalités de Saint-Henri, de Saint-Paul et de Ville-Émard sont constituées. À la même époque est créée la municipalité de Rivière-Saint-Pierre, qui deviendra deux ans plus tard le village de Verdun. Cette dernière est essentiellement une municipalité agricole, et ne compte au moment de sa fondation que 200 habitants.

Au début des années 1900, les petites municipalités doivent s'endetter pour fournir les infrastructures nécessaires aux industries et à leurs résidants (rues pavées, aqueduc et égouts, gaz, etc.), comme le fait Montréal. À la faveur de ces difficultés financières, les municipalités de Saint-Henri, en 1905, de Saint-Paul et Ville-Émard, en 1912, sont annexées à la ville de Montréal. Au cours de cette même année, bien qu'elle ne compte que quelques centaines d'habitants, la municipalité de LaSalle est constituée et se détache ainsi de Lachine. Ville LaSalle profitera de la construction sur son territoire du nouveau pont ferroviaire qui devient le principal lien avec les États-Unis.

#### 2.3.4 L'essor économique

De 1900 à 1930, le Sud-Ouest continue à prospérer, avec des ralentissements sporadiques liés aux crises économiques. Aux entreprises de construction métallique et aux meuneries implantées dans le secteur est du canal Lachine, s'ajoutent la sucrière

*Redpath*, les tisserands *Dominion Textile* et *Corticelli* ainsi que la tabatière *Impérial*. LaSalle devient un nouveau pôle industriel avec l'implantation de la *Distillers Corp.* (*Seagrams*), de la *Montréal Coke*, de la *Domtar* et de l'*Ontario and Québec Railway*. Cette ville fournit de l'emploi à ses voisines car elle ne compte que 2 300 habitants en 1931. Pendant ce temps, Verdun connaît essentiellement un développement résidentiel : sa population passe de 7 000 habitants en 1907 à près de 55 000 en 1931. D'ailleurs, de 1921 à 1966, après Montréal et Québec, Verdun sera la troisième ville en importance du Québec.

De 1930 à 1960, la population continue de croître et le développement industriel se poursuit, surtout à LaSalle avec les installations de *Standard Brands*, *J.B. Williams*, *Labatt*, *General Foods*, *Kruger*, *Sidbec-Dosco*, etc. Les derniers secteurs agricoles du Sud-Ouest disparaissent durant cette période. Les nouveaux secteurs développés se peuplent de personnes résidant déjà dans le Sud-Ouest. Ainsi, LaSalle, dont la population passe de 2 300 en 1931 à plus de 31 000 en 1961, reçoit de nombreux résidents de Verdun, de Saint-Paul, de Ville-Émard et de Lachine. L'arrivée d'immigrants européens tels les Italiens (les plus nombreux), les Polonais et les Ukrainiens, ne modifie guère la composition culturelle, religieuse et sociale du Sud-Ouest qui demeure relativement homogène et qui est distincte au plan socio-économique de la population des secteurs voisins de Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Ouest et Dorval. Ces facteurs de différenciation concourent à maintenir le sentiment d'appartenance au secteur.

### 2.3.5 La débâcle

À la fin des années 1950, l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent (1959) et le remplacement graduel du train par le transport routier dans l'Est du Canada (l'autoroute métropolitaine est construite en 1958, le pont Champlain en 1967), font perdre au Sud-Ouest sa position stratégique. La fermeture du canal de Lachine s'échelonna de 1965 à

1973. Les industriels à la tête d'entreprises vieillissantes qui auraient besoin de modernisation ne voient pas d'intérêt à réinvestir dans ce secteur. On assiste donc, à partir de la fin des années 1960 et surtout au cours des années 1970 et 1980, à la fermeture en série de nombreuses industries : *Dominion Textile, Stelco, Redpath, Northern Electric, Sherwin Williams, Coleco, Simmons Bed* et aux licenciements massifs qui s'ensuivent. Ébranlé par la récession économique des années 1980, le secteur Est du canal, autrefois centre industriel du Canada, devient une zone économique sinistrée.

Non seulement les industries sont vétustes, les habitations le sont aussi. La ville de Montréal se lance dans une politique de rénovation urbaine draconienne : on démolit massivement de vieux logements sans les remplacer. En cinq ans, Saint-Henri perd près du quart de sa population (plus de 12 000 habitants). Les plus vieux secteurs étant complètement construits, ils ne peuvent accueillir les jeunes ménages qui vont peupler les derniers développements de LaSalle dont la population va croître jusqu'au milieu des années 70. De nouvelles banlieues telles Brossard et Châteauguay bénéficient également de cet afflux. La population demeurée fidèle au Sud-Ouest vieillit et diminue en nombre. Avec les fermetures d'usines et le chômage, cette population ouvrière devient de plus en plus dépendante de l'aide de dernier recours de l'État. Le Sud-Ouestériclute.

### 2.3.6 La réponse de la société civile

Malgré ces déboires, les citoyens du Sud-Ouest conservent une grande part de la cohésion et du sentiment d'appartenance qu'ils ont développé au cours des cent années précédentes.

«En effet, c'est à Pointe St-Charles que sont nées, au début des années '70, la première clinique juridique et la première clinique de santé communautaire, qui servira de modèle pour la création des CLSC. La Petite-Bourgogne et St-Henri furent des lieux d'enracinement des premiers comités de citoyens, pionniers de la lutte aux opérations de rénovation urbaine. Pointe St-Charles et

Saint-Henri détiennent plus de 1 700 unités de logements coopératifs (Neamtan et Gareau: 1991). Sans faire une nomenclature détaillée de chacun des quartiers et des types de groupes, on peut affirmer que les habitants du Sud-Ouest ont mis sur pied des groupes de lutte et de services sur à peu près tous les aspects des conditions de vie : consommation, travail, logement, santé, défense des droits, chômage et assistance sociale, endettement, etc». (D'Amours,1997, p. 33)

Chassés de leur quartier par les rénovations urbaines, les résidents de Saint-Henri et de Pointe Saint-Charles se sont déplacés vers Saint-Paul et Verdun, alors que de nombreux résidents de ces secteurs ont préféré LaSalle aux banlieues de la Rive-Sud. Les institutions communes persistent et de nouvelles émergent : Verdun et LaSalle se dotent d'une même chambre de commerce et plusieurs organismes communautaires deviennent des acteurs centraux pour dynamiser à nouveau le territoire (« Transaction pour l'Emploi», le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RÉSO), le Forum économique de Verdun, etc.). Au cours des dernières années, les ressources communautaires, privées et gouvernementales se sont activement engagées dans la relance du Sud-Ouest et elles ont collaboré étroitement afin de se doter d'outils permettant de retrouver une logique de développement local. En effet, plusieurs tables de concertation réunissent des intervenants du domaine de la santé, des milieux d'affaires, du commerce, de l'éducation, du monde municipal et des organismes communautaires.

Établis à Pointe Saint-Charles depuis 1859, *Les Ateliers de réparation du Canadien National* voient leur survie compromise au milieu des années 1980. En effet, l'industrie canadienne du chemin de fer connaît d'importantes rationalisations et le CN entame la concentration des activités d'entretien et de réparation de son matériel roulant à Winnipeg. Sommée de choisir entre la fermeture complète des ateliers ou leur privatisation partielle, la direction montréalaise des ateliers de Pointe Saint-Charles

relève le défi et entreprend un changement de cap majeur : rupture du cordon ombilical avec le *CN* et élargissement de sa clientèle ; diversification des équipements qui seront réparés ou rénovés ; développement d'une nouvelle technologie de recyclage du matériel roulant. *AMF* (Ateliers de Montréal/Montreal Facilities) est créée en 1991. De leur côté, les syndicats qui représentent les travailleurs du *CN* se sont impliqués pour le maintien des emplois. En 1988, ils ont dirigé le mouvement pour l'obtention d'un important contrat de réfection de wagons pour *Via Rail* et ont par la suite formé le Front commun du rail en 1989. En 1990, Urgence Sud-Ouest, le RÉSO et l'Association des gens d'affaires du Sud-Ouest tentent en vain d'obtenir un contrat de réfection des wagons du métro de Montréal. Ils échouent également l'année suivante dans une tentative d'obtenir le contrat de construction des rames du train de banlieue Montréal/Deux-Montagnes. Lorsqu'en 1995 la menace de fermeture plane à nouveau sur *AMF*, le RÉSO et l'Association des gens d'affaires mobilisent tout le milieu montréalais pour le maintien des ateliers de Pointe Saint-Charles. Selon D'Amours (1997), *AMF* sera de toutes les entreprises du Sud-Ouest celle qui ira le plus loin dans sa collaboration avec le RÉSO.

Au début des années 1990, l'usine *Emballages Consumers* de Pointe Saint-Charles qui fabrique des contenants de verre accumule des pertes de plus de 200 millions de dollars. Conjugées à une fusion, à une modernisation et une réorientation de la production, ces difficultés économiques amènent le Syndicat international des ouvriers de l'aluminium, de la brique et du verre (FTQ) à proposer la création d'un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO). Le syndicat innove en revendiquant que ce CAMO comprenne un Plan de développement des ressources humaines (PDRH) et en défrayant une partie de ses travaux. Une formation de base en français et en mathématiques est dispensée à 80 travailleurs. Le RÉSO a suggéré au syndicat local de faire appel au Centre d'éducation des adultes de Saint-Henri et Petite-Bourgogne (CÉDA) et a aidé à trouver le financement requis.

«Pour sa part, le syndicat local était inquiet face à tout ce qui pouvait affecter ses membres, la menace de fermeture bien sûr, mais aussi la perspective de



changements technologiques et dans l'organisation du travail. Il ne voulait pas que l'usine ferme, mais si elle venait à fermer, il souhaitait que les gens soient équipés pour se reclasser ailleurs. Dans le cas où l'usine demeurerait ouverte, il voulait que ses membres puissent suivre le changement» (D'Amours, 1997, p. 44).

Ces dernières années, de multiples projets d'envergure ont été réalisés : la remise en valeur du canal de Lachine, la cure de jeunesse du marché Atwater, la restauration du théâtre Corona, la transformation de vieilles usines en condominiums. Bien que ces réalisations témoignent d'une revitalisation certaine du Sud-Ouest, plusieurs intervenants craignent un développement désordonné qui ne respecte pas l'équilibre entre les secteurs résidentiel, industriel et commercial. À cet effet, le RÉSO préconise une planification à long terme afin de coordonner les diverses actions entreprises pour qu'elles prennent en compte la qualité de vie des résidents.

### 2.3.7 Les luttes syndicales<sup>4</sup>

Le cas de la compagnie *Dominion Bridge* de Lachine est exemplaire sur le plan de la mobilisation syndicale en vue de rassembler toute une communauté dans une lutte pour la sauvegarde d'une entreprise locale. Rien ne prédisposait cette compagnie centenaire à se retrouver acculée à la faillite : l'expertise de ses travailleurs, ses équipements uniques et la qualité de ses constructions en acier avaient de tout temps permis à cette entreprise de jouir d'une reconnaissance mondiale. Fondée en 1879, la *Dominion Bridge* avait toujours été rentable et n'avait jamais reçu de subsides gouvernementaux.

---

<sup>4</sup> Ce récit de la mobilisation syndicale de la *Dominion Bridge* est tiré d'un outil de formation destiné à des travailleurs de la FTQ réalisé à l'été 2000 par Mylène Tremblay sous la direction de Jean-Marc Fontan et Juan-Luis Klein.

Durement ébranlée par la récession de la fin des années 1980, la *Dominion Bridge* est acquise en 1994 par le groupe américain *Cedar* qui s'engage à faire redémarrer l'entreprise et à la préparer à affronter la concurrence en modernisant ses équipements. L'annonce de nouveaux contrats et la perspective de créer des emplois redonne confiance aux travailleurs et aux investisseurs. Pourtant, la valeur des actions qui s'était envolée suite aux projets de développement de la nouvelle direction se met à chuter, semant la méfiance chez les actionnaires, ce qui a pour effet de fragiliser la compagnie. D'autre part, dans les années qui suivent, la *Dominion Bridge Corporation*, le nouveau nom du groupe *Cedar*, multiplie ses acquisitions. En avril 1996, elle se porte acquéreur du chantier naval *MIL Davie* de Lévis pour une somme symbolique en échange de la promesse faite au gouvernement québécois d'y investir au moins 50 millions de dollars. Pour le syndicat de la *Dominion Bridge*, cette transaction est synonyme de transfert de la production de Lachine vers Lévis. L'avenir lui donne raison : l'automne suivant, la compagnie procède à plus d'une centaine de mises à pied.

Les Métallos (FTQ) dénoncent à plusieurs reprises les décisions des nouveaux gestionnaires. Ceux-ci refusent de discuter avec les représentants des travailleurs. Le syndicat cherche à alerter la population. Les congédiements se poursuivent et le carnet de commandes de l'usine de Lachine est pratiquement vide. Les médias sont convoqués en avril 1998 pour attirer l'attention du public sur la guerre qui fait rage entre les actionnaires qui réclament la tête du président de la *Dominion Bridge Corporation*. Quelques mois plus tard, ce dernier est évincé, laissant la compagnie en proie à d'insurmontables problèmes de liquidités.

Le 11 août 1998, la *Dominion Bridge* est placée sous la protection de la loi de la faillite. Le syndicat fait alors appel à « Transaction pour l'emploi » afin d'aider les travailleurs à sortir de l'impasse. Grâce à l'expertise de cette CDEC et fort de son soutien, le syndicat lance une opération de sauvetage chapeauté par un Comité de relance. La stratégie retenue vise à sensibiliser les travailleurs de l'entreprise et à rallier les intervenants des

milieux syndical, politique, communautaire et commercial derrière la sauvegarde de la compagnie et des emplois qu'elle génère. Ce comité regroupe :

- le Syndicat des Métallos (FTQ) ;
- le Conseil du travail du Montréal métropolitain ;
- « Transaction pour l'emploi » ;
- la Société pour le développement des artères commerciales de Lachine ;
- la Chambre de commerce du Sud-Ouest de l'île de Montréal
- le Regroupement des gens d'affaire de Lachine ;
- la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois ;
- le CÉGEP André-Laurendeau
- la Ville de Lachine
- les députés fédéral et provincial
- l'organisation du Parti Québécois

Le 10 septembre 1998, la compagnie déclare faillite. Le syndicat réagit en organisant une ligne de piquetage devant l'usine où les travailleurs se relaient sept jour sur sept dès 5 heures du matin pour éviter la saisie du matériel par les créanciers. Ce manège dure un mois et demi. La population et les commerçants locaux manifestent leur appui aux protestataires qui arpentent les rues de Lachine et prennent les ponts d'assaut. La mobilisation porte fruit : tant au niveau provincial que fédéral, les ministres des finances s'engagent à faciliter et à appuyer des projets d'acquisition. En outre, fermement sollicités par les Métallos depuis le début de la crise, les gestionnaires du Fonds de solidarité de la FTQ acceptent de s'impliquer dans la relance de l'usine.

Après maintes tentatives infructueuses, le Fonds de solidarité s'associe avec une entreprise familiale de Terrebonne spécialisée dans la fabrication de structures d'acier, *Au Dragon Forgé* (ADF), qui reprend *in extremis* les rênes de la *Dominion Bridge*. ADF s'engage à investir 6 à 10 millions pour redémarrer les opérations à Lachine. Le Fonds

injecte près de 8 millions. Pour sa part, la gouvernement québécois y va d'une aide financière sous forme de prêt pour permettre le nettoyage des sols fortement contaminés.

#### 2.4 L'économie et le secteur manufacturier du Sud-Ouest

Comme nous l'avons souligné dans la première partie de ce portrait, la multiplication des fermetures d'usines durant la période 1971-1986, signifie évidemment que la part relative de l'emploi manufacturier a connu une baisse importante dans le Sud-Ouest. Cela correspond à une tendance lourde que l'on retrouve dans l'ensemble des pays industrialisés, qui tendent à une tertiarisation de l'économie et à une relocalisation du secteur manufacturier vers des villes de tailles moyennes situées à une centaine de kilomètres du centre. « Dans cette zone, on assiste à un processus rapide de fermeture de vieux établissements industriels situés particulièrement le long du Canal Lachine, dont l'implantation remonte souvent à de nombreuses décennies, voire au début de l'ère industrielle du Canada » (Lamonde et. al., 1988, p. 34).

**Tableau 17**  
**Volume et structure de l'emploi dans le Sud-Ouest**

Groupes d'industries	1971		1981		1986	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Aliments, boissons, tabac	2.6	13.3	3.9	18.3	2.6	13.6
Transformation des métaux, machinerie, équipements.	9.8	50.3	8.3	39.0	8.7	45.5
Produits chimiques et pétroliers	2.2	11.3	1.9	8.9	1.2	6.3
Autres	4.9	25.1	7.2	33.8	6.6	34.6
Total	19.5	100	21.3	100	19.1	100

Source : Lamonde et. al., 1988, p. 36.

Depuis les dernières années, environ 80 % des entreprises du Sud-Ouest se situent dans le secteur tertiaire. Cependant, ce territoire détient encore un petit bassin de grandes industries dont le poids pour l'économie et l'emploi demeure important dans la communauté.

#### 2.4.1 Le secteur manufacturier de Lachine

En 1996, le territoire de Lachine comptait 1 064 entreprises. Le secteur manufacturier représentait un peu plus de 15 % des entreprises, soit 163. La majorité de celles-ci employaient moins de 10 personnes et seules 26 entreprises comptaient plus de 100 employés (Fortin, 1999). Sur un total de 16 205 personnes occupant une profession, le secteur métiers, transport et machinerie en représentait un peu plus de 11 % (1 905 personnes). La distinction de genre montre cependant que la quasi-totalité des professions de ce secteur est occupée par des hommes, soit 1 800 individus sur un total de 1 905 (20,7 % du total des professions chez les hommes). En comparaison, la moyenne de professions dans ce secteur pour la CUM se situait à 9,1 % (les deux sexes confondus).

Les plus récentes données disponibles de la Ville de Lachine indiquent en 1999 un total de 1 056 entreprises en activité. Celles-ci procurent de l'emploi à 20 625 personnes. Les principaux secteurs d'activité économique sont les commerces de détail (23,9 %) et les industries manufacturières (19,9 %), ces deux secteurs représentant à eux seuls 44 % des entreprises et 54 % des emplois. Ce sont les commerces de gros, les autres services, l'hébergement et la restauration qui suivent avec 12, 10,9 et 7,7 % respectivement. Au chapitre des industries manufacturières, celles-ci regroupent 210 entreprises et 9 379 emplois, soit 46 % de tous les emplois locaux. Ces entreprises sont concentrées dans les quatre secteurs suivants : l'imprimerie, l'édition et les industries connexes (36

entreprises pour 441 emplois), les produits électriques et électroniques (31 entreprises pour 1 795 emplois), la fabrication de produits métalliques (31 entreprises pour 1 026 emplois) et les industries de la machinerie (25 entreprises pour 2 718 emplois) (Ville de Lachine, 2000). Selon ces données, il semble que les entreprises du secteur manufacturier soient redevenues des employeurs prédominants dans cette ville.

#### 2.4.2 Le secteur manufacturier de LaSalle

À LaSalle en 1996, les données disponibles indiquent que le secteur secondaire et tertiaire essentiellement composés de PME totalisaient environ 1 270 entreprises pour environ 30 820 travailleurs. 124 entreprises (9 %) se trouvaient dans le secteur secondaire et donnaient de l'emploi à 6 471 personnes (environ 21 % des emplois). Dans celui-ci, l'industrie de première transformation des métaux, de la fabrication des produits métalliques et de la machinerie regroupe 33 employeurs qui font travailler 1 006 personnes. Cependant, les entreprises de l'alimentation, des boissons et du tabac totalisent moins d'employeurs, mais emploient 2 350 personnes. Globalement, 62 % des entreprises du secteur secondaire comptent moins de 20 employés, et seulement 13 % en ont plus de 100. Somme toute, la fabrication métallique représente l'employeur le plus important du secteur industriel à LaSalle (CLD LaSalle, 2000, p. 44) Enfin, pour l'arrondissement Sud-Ouest, le secteur manufacturier occupe 29 % des emplois.

**Tableau 18**  
**Part du secteur manufacturier dans l'ensemble**  
**des secteurs économiques du Sud-Ouest en 1996**

	<b>% des entreprises manufacturières</b>	<b>Nombre total d'entreprises</b>	<b>Entreprises de 50 employés et +</b>	<b>Entreprises de 100 employés et +</b>
Lachine	15,3 %	95	51	26
LaSalle	8,9 %	124	31	16
Arr. S-O	12 %	-	-	-
CUM	10,4 %	6 566	900	432

*Source : Lamonde et. al., 1988, p. 42.*

**Tableau 19 :**  
**Pourcentage de la catégorie « métiers transport et machinerie »**  
**dans l'ensemble des professions du Sud-Ouest en 1996**

<b>Zones</b>	<b>Hommes</b>		<b>Femmes</b>		<b>Total</b>	
	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Lachine	1 800	20.7	105	1.4	1 905	11.7
LaSalle	-	22.1	-	1.4	-	12.7
Arr. S-O	-	-	-	-	3 335	12.7
CUM	69 775	15.9	5 865	1.5	75 640	9.2

*Source : Lamonde et. al., 1988, p. 49.*

### 2.4.3 Documentation relative à la relance socio-économique du Sud-Ouest

#### Le PLACÉE de LaSalle

À titre de mandataire du CLD de LaSalle, la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) « Transaction pour l'emploi » a produit en mai 2000 un Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (PLACÉE). Ce plan présente un portrait socio-économique du territoire et dresse un diagnostic économique en identifiant les forces et faiblesses du milieu. Compte tenu des nombreux domaines abordés par le plan, nous ne mentionnerons ici que les informations relatives au secteur industriel en particulier. Dans un premier temps, il convient de souligner certaines des faiblesses répertoriées dans le PLACÉE dans ce domaine :

- Les grandes entreprises ont de plus en plus recours à l'impartition ;
- Le peu d'information sur l'état des entreprises et les difficultés auxquelles elles sont confrontées ;
- Le peu d'activités de réseautage entre les partenaires d'affaires industriels.

En second lieu, le PLACÉE énumère certaines des forces de ce secteur économique :

- La stabilité des grandes corporations qui génèrent une activité économique importante ;
- Le haut niveau d'activité des zones industrielles ;
- La proximité du grand pôle de développement économique et récréo-touristique du Canal Lachine ;
- L'existence d'un commissariat industriel ;
- Le rôle joué par la CDEC en tant qu'organisme pivot de développement économique local ;



- les services de formation sur mesure bien implantés et disponibles pour les entreprises du territoire ;
- La présence d'une chambre de commerce locale ;
- Le regroupement en Clubs ISO pour les PME ;
- L'implantation du CIMME (Centre intégré de formation en mécanique, métallurgie et électricité) sur le territoire.

En termes stratégiques, selon le PLACÉE, les zones industrielles sont considérées comme un atout, et dès lors, il est recommandé de procéder à une évaluation qualitative des industries afin de connaître le degré d'avancement technologique de leurs équipements. Dans le secteur manufacturier en particulier, on y souligne que « l'industrie de la fabrication métallique représente un créneau bien implanté à LaSalle et possède une masse critique suffisante pour générer un effet de rétention. L'avènement du CIMME, véritable usine-école, représente un atout supplémentaire qui vient consolider encore plus ce créneau. Les intervenants locaux devraient donc accorder une attention particulière à ce secteur, entre autres en organisant des activités de prévention, de diagnostic des entreprises de ce secteur, de leurs difficultés, de leur positionnement concurrentiel et de leurs besoins » (CLD LaSalle, 2000, p. 57).

## CHAPITRE 3

### LES ORGANISMES ET LES INSTITUTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL À SOREL-TRACY ET DANS LE SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Une pluralité d'organismes et d'institutions sont impliqués à des degrés divers dans les efforts de relance socio-économique de leurs milieux respectifs. La recension qui suit dresse un portrait général des principales organisations préoccupées par le développement local, en disposant de structures et d'outils permettant d'agir activement sur la dynamique socio-économique de leurs territoires.

#### 3.1 Les institutions communes aux deux régions

##### 3.1.1 Les Centres locaux d'emploi (CLE)

On dénombre 153 centres locaux d'emploi répartis dans les 17 régions du Québec. Chacun d'eux offre des ressources et des services : aux personnes qui ont besoin d'une aide en matière d'emploi ou d'un soutien financier (la Sécurité du revenu) ; aux employeurs soucieux d'embaucher du personnel qualifié et qui souhaitent obtenir des réponses à toute question concernant la main-d'œuvre et le développement de ses compétences : aide au recrutement, soutien-conseil en gestion aide-conseil aux entreprises assujetties à la loi 90, interventions en entreprises visant l'adaptation et la formation des ressources humaines et le maintien des emplois, projets de stabilisation de l'emploi, mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail pour maintenir et créer des emplois, subventions salariales pour l'embauche de personnes présentant un risque de chômage prolongé. Ce service du Ministère de la solidarité sociale du Québec

a également des représentants à diverses tables de concertation. Lors de fermetures d'usines, les CLE participent à un comité de reclassement pour les employés licenciés.

Dans le Sud-Ouest, on retrouve un CLE à Lachine, un à LaSalle, un autre à Pointe Saint-Charles qui possède un centre de service dans le quartier Ville-Émard.

### 3.1.2 Les Centres locaux de développement (CLD)

Le centre local de développement est une corporation à but non lucratif, gérée par des gens du milieu et placée sous l'autorité d'un conseil d'administration qui représente les différents partenaires socio-économiques locaux. Cet organisme de concertation et de services offre aux entreprises et aux entrepreneurs un soutien technique et financier pour le démarrage, la consolidation et le développement d'un projet d'entreprise (consultation individuelle, soutien à la rédaction du plan d'affaires, accès à une banque d'experts, ateliers thématiques et capsules de formation). Le CLD du Bas-Richelieu assume la gestion de trois fonds d'investissements : Jeunes promoteurs, le Fonds local d'investissement (FLI) destiné à la création et au maintien d'emploi par le biais d'aide financière qu'il apporte au démarrage ou à l'expansion d'entreprises (Ce fonds s'adresse à l'ensemble des secteurs économiques, mais les montants d'aide remboursables sont toutefois peu élevés, puisque Le FLI vise les investissements inférieurs à 50 000 \$) Enfin, il gère également en collaboration avec le CLE, la mesure « Soutien au travail autonome ». Sur l'île de Montréal, les CDEC ont obtenu le mandat de CLD.

### 3.1.3 Les Centres des ressources humaines du Canada (CRHC)

Le CRHC est un service relevant du ministère fédéral, Direction des ressources humaines Canada. Il est destiné aux personnes à la recherche d'un emploi, ainsi qu'aux

employeurs, aux syndicats, aux partenaires communautaires et autres dans la mise en valeur du potentiel des collectivités.

Le Sud-Ouest relève du CRHC du Centre-Ville de Montréal, mais celui-ci couvre un territoire beaucoup plus vaste vers le Nord et l'est de l'île de Montréal. En 1996, le territoire du CRHC avait un taux de chômage de 13,9 %, pour un bassin de population de plus de 450 000 personnes. Dans le Sud-Ouest, deux points de services ont été implantés à Verdun et LaSalle. Le CRHC participe à des tables de concertation avec les différents niveaux de gouvernement, les organismes de développement régional, ainsi qu'avec les multiples acteurs socio-économiques du milieu. Il offre aussi une aide aux employeurs qui font face à une fermeture d'entreprise ou aux travailleurs menacés par une mise à pied due à une baisse de production, par le biais d'une entente de travail partagé qui soutient la réduction volontaire des heures et la redistribution du travail.

### 3.2 Les organismes et institutions de la région de Sorel

#### 3.2.1 La société d'aide au développement des collectivités (SADC)

Créée il y a une dizaine d'années, la SADC du Bas-Richelieu est un organisme fédéral qui a pour mission d'appuyer les acteurs sociaux de la collectivité pour favoriser la prise en charge locale du développement et combattre la dévitalisation de la communauté. La SADC offre un soutien financier par le biais d'un Fonds d'investissement et de Stratégie jeunesse. Financé par Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec, ce fonds a pour objectif de favoriser la création et le maintien d'emplois. Une aide financière, complémentaire à celle des institutions financières, peut être accordée à des entreprises sises sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Bas-Richelieu. Pour la période du 4 décembre 1989 au 31 mars 1999, le fonds d'investissement a investi près de 2 850 000\$ et a permis la création de 285 emplois et au maintien de 520 autres.

### 3.2.2 La Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) de la MRC du Bas-Richelieu

La SOLIDE est une corporation à but non lucratif qui gère un fonds d'investissement dans le but d'aider financièrement et techniquement les entreprises essentiellement manufacturières afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire de la MRC du Bas-Richelieu. La gestion quotidienne est assurée par la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Bas-Richelieu. De plus, l'analyse des demandes d'aide financière, la préparation des recommandations au conseil d'administration de la SOLIDE et le suivi des dossiers sont assurés par le personnel de la SADC. La SOLIDE de la MRC du Bas-Richelieu a investi, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1997 au 31 mars 1999, près de 250 000 \$ dans 11 entreprises et a permis la création ou le maintien de 103 emplois.

### 3.2.3 La Chambre de commerce Sorel-Tracy métropolitain

Fondée en 1889, la Chambre de commerce est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de favoriser le développement économique et social du milieu des affaires et de le défendre auprès de l'opinion publique et des gouvernements. Elle regroupe quelques 300 membres. Ces derniers, majoritairement des petites et moyennes entreprises, proviennent de tous les secteurs de l'économie régionale.

### 3.3 Les organismes et institutions du Sud-Ouest

#### 3.3.1 Les deux CDEC du Sud-Ouest de l'île de Montréal

Les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) sont des organismes à but non lucratif qui s'inscrivent dans une perspective de développement endogène des communautés locales. Pour ce faire, elles privilégient généralement des interventions qui tournent autour de trois axes principaux :

- L'insertion en emploi, la lutte contre le chômage et le développement de la main-d'œuvre par la formation des travailleurs.
- Les services de soutien aux entreprises existantes et de développement de l'entrepreneuriat privé et collectif.
- Le soutien et le développement du secteur communautaire local.

Les premières CDEC sont apparues au Québec au milieu des années 1980. On en compte actuellement 18 au Québec dont 10 sur l'île de Montréal. Essentiellement, ces organismes s'inspirent du principe que « le développement économique communautaire a pour but de contrer les effets négatifs des tendances macro-économiques qui, dans le contexte de la mondialisation, contribuent de plus en plus à établir une société à deux vitesses où les vainqueurs sont de moins en moins nombreux » (Regroupement des CDEC du Québec, 2000, p. 4). Ainsi, les CDEC ont comme priorité de soutenir les activités économiques locales et de développer la main-d'œuvre sur leur territoire. Pour ce faire, elles établissent des liens étroits avec les principaux acteurs socio-économiques locaux en s'appuyant sur une démarche de concertation afin d'élaborer des orientations stratégiques et des priorités d'actions. Les interventions concrètes varient d'une CDEC à l'autre en fonction des conditions spécifiques de chaque territoire. Au plan organisationnel, les CDEC sont dirigées par un conseil d'administration où siègent des représentants de groupes communautaires, des représentants d'hommes d'affaires

locaux, des délégués syndicaux, des représentants d'institutions d'enseignement et d'autres représentants de la population locale.

Sur l'île de Montréal, depuis 1998, le gouvernement du Québec confie le mandat de Centre local de développement (CLD) aux neuf CDEC de la Ville de Montréal pour leur territoire respectif (les arrondissements), tandis que six CLD étaient créés dans les autres municipalités de l'île. Deux CDEC participent aux activités de ces CLD<sup>5</sup>. Les CDEC montréalaises sont financées par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) quant aux volets CLD ; par Emploi-Québec et les CLE pour le volet de l'insertion en emploi ; depuis 1999, un « Fonds d'initiatives locales » est géré conjointement par les CDEC et les Centres locaux d'emploi. Les CDEC retirent aussi des fonds auprès de Développement Économique Canada (DÉC) pour des services aux entreprises, du Fonds de lutte contre la pauvreté pour des projets spéciaux, de la ville de Montréal pour leur fonctionnement, du ministère de l'Immigration et des Relations avec les citoyens du Québec (MIRC), du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada (MIC), etc.

Deux CDEC importantes sont actives dans le Sud-Ouest de l'île de Montréal. Il s'agit du Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RÉSO), présent dans l'arrondissement Sud-Ouest de la Ville de Montréal, et de la CDEC Transaction pour l'emploi qui couvre le territoire des villes de LaSalle et Lachine. Le RÉSO est issu de la première génération de CDEC (1985), Transaction pour l'emploi de la dernière (1992).

Le RÉSO est l'héritier direct du Programme économique de Pointe Saint-Charles (PEP) fondé en mai 1985 par neuf organismes communautaires. Issu de la tradition des luttes populaires et du militantisme politique, le RÉSO voit le jour en 1989 sous l'impulsion

---

<sup>5</sup> La CDEC Transaction pour l'emploi a exercé certains mandats pour le CLD LaSalle et pour le CLD Lachine. La seconde CDEC, située sur le territoire du CLD Anjou/Montréal-Est, survit grâce aux fonds du CLD.

des principaux acteurs socio-économiques du territoire regroupés dans le Comité pour la relance de l'économie et l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM). Son mandat principal est d'animer la concertation locale en matière de développement économique. Dans les années 1985-1990, l'idée de rassembler localement tous les acteurs du développement économique autour d'une table était innovatrice, de même que celle de gérer localement et avec plus de latitude les programmes gouvernementaux de lutte contre le chômage et la pauvreté. Au fil des ans, le RÉSO a ainsi développé une expertise unique en son genre à Montréal avec son Centre d'aide aux sans-emploi (CASE) qui regroupe une panoplie de mesures innovatrices pour permettre l'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail.

La seconde CDEC, Transaction pour l'emploi, est le fruit de la volonté de partenaires locaux de se doter d'une structure de concertation et de développement local pour les villes de LaSalle, Lachine et Saint-Pierre. Conçu à partir de 1989 sur le modèle des CDEC de Montréal, Transaction pour l'emploi débute ses activités en 1992 et obtient pleinement la reconnaissance à titre de CDEC à partir de 1997. L'organisme a pour mission « de développer, de stimuler, de promouvoir et de coordonner les initiatives locales pour l'emploi en mettant en œuvre une stratégie concertée de développement adaptée aux besoins et aux intérêts du milieu » (*Transaction pour l'emploi*, 2000, p. 2). La CDEC tire ses revenus des mêmes sources que les autres, à l'exception des montants accordés par la Ville de Montréal. Elle offre les mêmes types de services, à l'exception de ceux rattachés au mandat CLD. En effet, les deux municipalités<sup>6</sup> du territoire de Transaction pour l'emploi ont préféré garder bien en main les rênes de leur CLD respectif. Par conséquent, la CDEC a été progressivement mise à l'écart des CLD après avoir assumé quelques mandats spécifiques (il ne reste plus que la gestion du Fonds d'économie sociale de LaSalle). L'organisme, bien que très actif, fait face à des difficultés sur le plan de la reconnaissance municipale. Il est par le fait même fragilisé par rapport aux CDEC de la Ville de Montréal, un constat que l'on peut étendre aux

---

<sup>6</sup> Ville Saint-Pierre a été fusionnée avec Lachine en décembre 2000.



deux autres CDEC établies dans des municipalités de banlieue de l'île (Anjou/Montréal-Est et St-Léonard).

Au contraire, son voisin oriental le RÉSO assure depuis toujours le leadership des CDEC montréalaises. L'organisme a vraiment été un acteur important dans la transformation de la gestion des services sociaux à Montréal : il a su adopter des stratégies d'action collective qui lui ont assurées, d'une part, un soutien populaire et communautaire d'importance et, d'autre part, un espace de discussion auprès des pouvoirs publics sur les trois paliers de gouvernement. Aujourd'hui il est confronté – de même que tous les organismes communautaires – à la fusion des municipalités de l'île et à la restructuration administrative qui s'ensuivra.

Les enjeux du Sud-Ouest de Montréal ainsi que ceux de la future métropole ont grandement contribué à rapprocher les deux organismes depuis l'annonce par le gouvernement du lancement du processus des fusions sur l'île de Montréal. Alors que Transaction pour l'emploi compte sur son territoire plusieurs grandes entreprises et est fort actif dans la formation et le sauvetage des emplois<sup>7</sup>, le RÉSO dispose sur le sien d'un bassin de main-d'œuvre inemployée et d'une quinzaine d'années d'expérience dans la formation, l'aide à l'emploi et le soutien aux entreprises. Les deux CDEC ont formé à l'été 2001 un comité de liaison pour coordonner leurs activités conjointes. Les organismes souhaitent élaborer un modèle d'intervention qui puisse s'étendre au territoire du « Grand Sud-Ouest » et ainsi développer une vision globale et intégrée du développement de la région.

---

<sup>7</sup> À titre d'exemple, l'organisme a participé à la mobilisation et à la coordination du Comité de relance de la *Dominion Bridge* (2000) et coordonne présentement le comité de vigie sur le cas de *Kraft Canada* à LaSalle, ainsi que le Comité de relance de la rue Notre-Dame à Lachine. Le RÉSO a fait de même plusieurs fois sur son territoire.

### 3.3.4 La Chambre de commerce du Sud-Ouest de l'île de Montréal (CCSOM)

Cette corporation à but non lucratif se veut un forum d'échanges, d'informations et de représentation pour la communauté d'affaires du Sud-Ouest de l'île de Montréal afin de contribuer à sa croissance économique. Elle offre à ses membres différents services d'information et elle organise diverses rencontres pour favoriser le réseautage et le développement des affaires entre ses membres. Elle joue aussi un rôle de représentation en s'impliquant dans des dossiers et des projets d'intérêt public locaux susceptibles d'avantager le milieu d'affaires, en collaborant à diverses campagnes de promotion locale, ou en intervenant auprès des administrations locales. En un mot, la Chambre veille à la défense des intérêts du patronat. Un représentant de la Chambre de commerce siège au Conseil d'administration de la CDEC « Transaction pour l'emploi ».

### 3.3.5 La Corporation de développement économique de LaSalle (CDEL)

La CDEL a été créée en 1984 afin de soutenir le développement économique de LaSalle. La CDEL est le fruit d'une concertation entre l'administration municipale et des gestionnaires locaux. Son conseil d'administration est composé de 15 personnes dont 12 sont des gestionnaires ou des propriétaires d'entreprises.

La CDEL vient en aide aux investisseurs en offrant des services d'accompagnement lors de visites exploratoires, du choix d'un terrain ou de la résolution de problèmes particuliers, etc. Un commissaire au développement économique fait le lien entre les entreprises et l'administration municipale pour faciliter la vie des entreprises, accélérer le service et représenter leurs intérêts auprès de l'administration. Il siège aussi au conseil d'administration de la CDEC « Transaction pour l'emploi ».

### 3.3.6 Urgence Sud-Ouest

Urgence Sud-Ouest est mis sur pied par les syndicats (principalement ceux qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) ou membres du Conseil des travailleuses et des travailleurs du Montréal-métropolitain-CTM) et les groupes communautaires, dans le but de lutter contre les fermetures d'entreprises et de protéger les espaces industriels du canal de Lachine.

### 3.3.7 Le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM)

Créé en avril 1988, le CREESOM réunit des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des représentants des milieux patronaux et syndicaux ainsi que des groupes communautaires et enfin, un représentant de la Ville de Montréal. En 1989, il recommande que le RÉSO devienne le maître d'œuvre de la relance économique du Sud-Ouest.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARCELO, François. (2000). *Tant pis*, VLB Éditeur, Louiseville, 213 p.
- CC-SNS, RCCST, MAP, JOC (Conseil central des syndicats nationaux de Sorel, Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy, Jeunesse Ouvrière Chrétienne) (1988). *Le développement économique local. Éléments de problématique pour une démarche de concertation*. Position commune adoptée le 25 octobre 1988.
- CCPS (Comité conjoint de planification stratégique: CLD, MRC et SADC du Bas-Richelieu). (1999). *Plan de redressement de la MRC du Bas-Richelieu*. Version déposée pour approbation finale au conseil d'administration du CLD du Bas-Richelieu, 14 décembre 1999.
- CLD-LASALLE. (2000). *Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi 2000-2003*, 100 pages.
- CSN-Conseil central de la Montérégie. (1998). *Des syndicats CSN. Pour une société solidaire*. Extraits du Rapport du Comité exécutif et des Rapports des régions aux 2<sup>e</sup> régions, CSN, 18 octobre 1998.
- CORRIVEAU, Jeanne. (2001). «Canal de Lachine : une inquiétante effervescence». *Le Devoir*, Vol. XCII, no 131, pp. A1et A8.
- D'AMOURS, Martine. (1997). *Le rapport des entreprises au territoire : le cas du RÉSO et de quatre entreprises du Sud-Ouest de Montréal*, UQÀM, mémoire de maîtrise, 170 pages.
- DUCHARME, Réjean. (1990). *Dévadé*, Gallimard/Lacombe, Montréal, 257 pages.
- DUFAULT, Linda et Andrée GERVAIS. (1988). «Évolution de l'activité industrielle de la région de l'Acier au XX<sup>e</sup> siècle». *Le Carignan*, Vol. 2, no 3, automne 1988, pp. 15-31.
- Fédération de la métallurgie CSN. (1994). *50 ans de combats. 1944-1994*. Montréal.
- FORTIN, Diane. (1999). *Portrait démographique et socio-économique de Lachine*. Service de l'aménagement. Ville de Lachine. 60 pages.
- FORTIN, Hélène et Régis MARTI. (1998). *Profil de la MRC Bas-richelieu (Recensement de 1996)*. Direction de la recherche, de l'information sur le marché

du travail et de l'évaluation. Emploi-Québec Montréal. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Octobre.

GAREAU, Pierre-Paul et René LACHAPELLE. (1999). *Le défi social du Bas-Richelieu. Portrait de la population et caractéristiques socio-économiques et socio-sanitaires 1981-1996*. CLSC du Havre, décembre 1999, 2<sup>e</sup> édition.

GERMAIN, George-Hébert. (1985). «Lamoureux de Sorel». *L'Actualité*, juillet 1985, pp. 41-49.

GRAVEL, Olivar. (1987). «Histoire de Marine Industrie limitée». *Le Carignan*. Vol. 1, no 2, septembre 1987, pp. 5-19.

IFDEC (Institut de formation en développement économique communautaire). (1993). *Profil du Bas-Richelieu. Synthèse de la documentation existante*. Réalisé à la demande du CADC Sorel-Tracy et région.

LACHAPELLE, René. (2001). *Deux décennies de concertation. Le partenariat en développement local à Sorel*. Sorel, CLSC du Havre, 17 pages.

LAMONDE, Pierre et Yvon MARTINEAU. (1977). *Le secteur manufacturier de Montréal se déconcentre-t-il ?*, Montréal, Études et Documents no 9. INRS-Urbanisation.

LAMONDE, Pierre, Mario POLÈSE, Josée LAMOUREUX et Monique TESSIER (1988). *La transformation de l'économie montréalaise : 1971-1986. Cadre pour une problématique du transport*, Montréal, Rapports de recherche no 11, INRS-Urbanisation.

LAMOUREUX, François. (1987). *Le conflit de l'autorité : onze mois de grève à Marine Industrie*, Les Éditions du Renouveau québécois, Montréal.

LEMIEUX, Sylvie. (2001). «La situation de l'emploi s'améliore dans le Bas-Richelieu». *Les Affaires*, Vol. 73, no 24, 16 juin, cahier A, p. 4.

Presse Canadienne. (2001). «Cinq entreprises annoncent des investissements à Sorel-Tracy», *La Presse*, 117<sup>e</sup> année, no 229, p. D7.

Regroupement des CDEC du Québec. (2000). *Les CDEC du Québec : Développer autrement*.

SAINT-ARNEAULT, Jean-Claude. (1992). *Sorel, une belle histoire*. Ville de Sorel, 36 pages.

- Services aux collectivités (UQÀM). (1997). *Pour une stratégie de reconversion de l'industrie manufacturière de la MRC du Bas-Richelieu*. Rapport synthèse. Soumis à la société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Bas-Richelieu.
- TISON, Marie. (2001). «Cinq entreprises investissent 21 millions dans le Bas-Richelieu». *Le Devoir*, Vol. XCII, no 129, p. B3.
- Transaction pour l'emploi. (2000). *Rapport d'activités 1999-2000*. 28 pages.
- TREMBLAY, Mylène. (2000). *Récit de la mobilisation syndicale de la Dominion Bridge*. UQÀM, outil de formation pour la FTQ, 19 pages.
- Ville de Montréal. (2001). *Profil socio-économique de l'arrondissement Sud-Ouest*. 12 p.
- YIP, Robert. (1987). *Analyse et amélioration du mode de gestion de projets MIL industriel*. UQÀM, mémoire de maîtrise, 145 pages.

## ANNEXE 1

### ÉTUDES DE CAS

<b>Territoires</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Types de problèmes</b>	<b>Degré de mobilisation des acteurs locaux</b>	<b>Résultat sur l'emploi</b>
Sorel-Tracy	• MIL	Rachat		
	• Alstom	Fermeture de divisions		
	• Usinec Métal	Licenciements		
	• QIT	Licenciements		
	• Forges de Sorel	Rachat		
	• Beloit	Fermeture		
<hr/>				
Sud-Ouest	• Dominion Bridge • (Lachine)	Licenciement		
	• Valmet • (Lachine)	Réduction de la production		
	• Alstom • (Arr. Sud-Ouest)	Licenciement		
	• Kraft • (LaSalle)	Risque de fermeture		